

Les Études du CERI
N° 112 - décembre 2004

**Tableau de bord des pays
d'Europe centrale et orientale 2004**

sous la direction de
Jean-Pierre Pagé

Volume 2

Le *Tableau de bord 2004* (volumes 1 et 2) a été réalisé, sous la direction de Jean-Pierre Pagé, par une équipe lui associant Gaëlle Courtaux-Kotbi, Vitaliy Denysyuk, Ioana Dordea, Aude Hapiot, Petia Koleva, Emmanuel Mathias, Liliane Petrovic, Philippe Rusin et Nebojsa Vukadinovic. Le panorama politique (volume 1) a été rédigé par Jacques Rupnik. Jacques Sapir a pris en charge l'élaboration de la partie relative à la Russie (volume 2).

Jean-Pierre Pagé est expert économique pour les pays de l'Europe de l'Est. Il est consultant au CERI (Sciences-Po).

e-mail : jppage@wanadoo.fr

Jacques Rupnik est directeur de recherches au CERI (Sciences Po).

e-mail : rupnik@ceri-sciences-po.org

Jacques Sapir est directeur d'études à l'École des hautes études en sciences sociales (E.H.E.S.S.) où il dirige le Centre d'études des modes d'organisation (CEMI).

e-mail : sapir@msh-paris.fr

Gaëlle Courtaux-Kotbi est enseignant-chercheur en sciences des organisations à l'ISAB et doctorante au CEMI (EHESS).

e-mail : gael.courtaux@worldonline.fr

Vitaliy Denysyuk est titulaire d'un DEA de l'Université Paris I et prépare une thèse en sciences économiques au laboratoire GRATICE de l'Université Paris XII.

e-mail : denysyuk@wanadoo.fr

Ioana Dordea est doctorante à l'EHESS où elle est membre du CEMI.

e-mail : mdordea@yahoo.com

Petia Koleva est maître de conférences en sciences économiques à l'IUT de Saint-Nazaire-Université de Nantes, et chercheur au CERL/CRGNA.

e-mail : koleva@voila.fr

Nebojsa Vukadinovic est diplômé du cycle international de l'ENA et titulaire d'un DEA à l'EHESS ainsi que d'un DEA à l'IEP de Paris où il prépare actuellement une thèse.

Remerciements

Les auteurs du *Tableau de Bord 2004* remercient vivement Mme Alexandra de Miramon, de l'OCDE, pour la documentation qu'elle leur a fournie.

SOURCES

◆Banque nationale de Bulgarie, *Rapport annuel 2004* (en langue bulgare).

◆Banque nationale de Roumanie, *Bulletins de conjoncture*, 2004.

◆BERD,

– *Transition Report*, novembre 2003 ;

– *Transition Report update*, mai 2004.

◆Center for Economic Development (Bulgarie) :

– *Rapport annuel 2003* (en langue bulgare) ;

– *L'économie bulgare au cours du premier trimestre 2004* (en langue bulgare).

◆FMI :

– *Country Report Romania*, 2004

– *Country Report Slovenia*, 2004.

◆IMAD (Institute of Macroeconomic Analysis and Development-Slovénie), *Slovenia Economic Mirror*, 2004.

◆Institut d'études économiques internationales de Vienne (WIIW) :

- Leon Podkaminer et al., *Transition Countries on the*

Eve of EU Enlargement, Research Report, n°303, février 2004 ;

– Vladimir Gligorov, Josef Pöschl et Sandor Richter et al., *As East You Go, the More They Grow : Transition Countries in a New Setting*, Research Report, n° 308, juillet 2004.

◆Institute for Economic Research and Policy Consulting (IER-Ukraine), *Macroeconomic Forecast Ukraine*, Kiev, 2004.

Site : www.ier.kiev.ua/English/mfu_eng.cgi

◆International Center for Policy Studies (ICPS-Ukraine), *Quarterly Predictions*, Kiev, 2004.

Site : www.icps.kiev.ua/eng/publications

◆Ministry of Economy and the European Integration of Ukraine, *Economic Situation and Forecasts*, Kiev, 2004.

Site : me.kmu.gov.ua/control/en/index

◆Organisation des Nations unies, Commission économique pour l'Europe, *Economic Survey of Europe 2004*, n° 1, mai 2004.

Table des matières

Slovénie <i>par Nebojsa Vukadinovic</i>	4
République tchèque <i>par Gaëlle Courtaux-Kotbi</i>	11
Bulgarie <i>par Petia Koleva</i>	19
Roumanie <i>par Ioana Dordea</i>	27
La situation économique de la Russie en 2004. Embellie ou émergence d'une trajectoire stabilisée de forte croissance ? <i>par Jacques Sapir</i>	34
Ukraine <i>par Vitaliy Denysyuk</i>	46

Pour lire les tableaux par pays

Tableau 1. Evolution annuelle des principaux agrégats (en %)

PIB, Production industrielle, Formation brute de capital fixe, Consommation des ménages: variations en volume en % par rapport à l'année précédente

Salaire réel moyen: variations en termes réels par rapport à l'année précédente (l'évolution du salaire est déflatée par celle des prix à la consommation)

Prix à la consommation: variations du niveau des prix en % par rapport à l'année précédente (sur la base des moyennes annuelles)

Solde des administrations publiques (« general government balance »): calculé chaque année en % du PIB.

Emploi total et chômage: Variation de l'emploi par rapport à l'année précédente. Le taux de chômage est calculé de deux manières: 1) en % de la population active à la fin de chaque année sur la base des statistiques de chômeurs enregistrés;

2) en % de la population active en moyenne annuelle sur la base des enquêtes emploi selon le concept du BIT.

Tableau 2. Evolution des coûts salariaux unitaires dans l'industrie (% par rapport à l'année précédente)

Salaire réel: selon l'optique des coûts pour l'entreprise, l'évolution du salaire nominal est déflatée par celle de l'indice des prix à la production.

Coût salarial unitaire: son évolution est obtenue en déflatant celle du salaire nominal par celle de la productivité.

Coût salarial unitaire réel: son évolution est obtenue en déflatant celle du salaire réel par celle de la productivité.

Tableau 3. Balances extérieures, réserves et endettement

Exportations, Importations: variations en euros (sauf indication contraire) en % par rapport à l'année précédente.

Balances commerciales et balances des paiements courants: elles sont, pour chaque année, calculées en euros. Les balances des paiements courants sont calculées, en outre, en % du PIB.

Réserves de la Banque centrale et dette extérieure brute: elles sont calculées en euros.

I.- Evolution macro-économique

La Slovénie est désormais membre de l'Union européenne. Le chemin de l'adhésion n'a pas été aisé, puisque plusieurs rapports de la Commission européenne ont critiqué le modèle de transition gradualiste de la Slovénie, principalement en 1996 et 1997, avant de reconnaître en 2002 la réussite de cette transition, tout en continuant de noter la lenteur de certaines transformations. Depuis son indépendance en 1991, ce pays a en effet souhaité sauvegarder « un consensus social » permettant de préserver les acquis sociaux hérités de l'ex-Yougoslavie. Cela a eu pour effet de reporter à plusieurs reprises les restructurations des très grandes entreprises et des banques notamment. Après avoir appliqué ce modèle gradualiste, la Slovénie a commencé à accélérer le rythme des réformes structurelles en 2002. Cette tendance s'est confirmée en 2003 et en 2004 et devrait se poursuivre après l'adhésion à l'UE.

Les effets de l'accélération de la transition slovène sont, en effet, bien visibles. Le marché slovène, qui fut pendant la dernière décennie largement fermé aux investisseurs étrangers, s'est ouvert brusquement depuis 2002 aux capitaux extérieurs. Ce renversement de situation peut être interprété comme un signe de volonté d'ouverture qui s'est affirmé à la veille de l'intégration à l'Union européenne. Jusque là, la Slovénie avait connu une longue période de fermeture des frontières aux capitaux étrangers et des lois restrictives face aux investissements extérieurs qui avaient donné à ce pays l'image d'une « économie opaque », jugée négative par les organisations financières internationales. La forte augmentation du montant net des IDE vers la Slovénie, qui a atteint 577 millions d'euros en 2002, a pu laisser supposer que cette image s'était dissipée, mais elle a refait surface en 2003 quand le volume des investissements nets est retombé à 34 millions d'euros, alors même que les investissements slovènes à l'étranger augmentaient, principalement dans les Etats issus de l'ex-Yougoslavie et plus particulièrement en Bosnie-Herzégovine et en Serbie-et-Monténégro.

Au cours de l'année 2004, 62 % des exportations slovènes se sont dirigées vers les pays de l'UE et 17 % vers les pays de l'ex-Yougoslavie. Les principaux clients de la Slovénie sont, dans l'ordre, l'Allemagne (26,4 %), l'Italie (13,4 %), la Croatie (8,1 %), la France (7,3 %) et l'Autriche (7 %) et ses principaux fournisseurs, l'Allemagne (18,8 %), l'Italie (17,3 %), la France (11,5 %), l'Autriche (8,2 %) et la Croatie (3,5 %). On observe que la part des pays issus de l'ex-Yougoslavie ne cesse de grandir et que la Slovénie tend à devenir un véritable pont entre l'Union européenne et les pays balkaniques candidats à l'adhésion. En ce sens, la Slovénie est partie prenante à des accords de libre-échange avec la Macédoine, la Croatie, et renforce sa présence en Serbie-et-Monténégro, tout comme en Bosnie-Herzégovine. Le dynamisme des exportations (dont le taux de croissance devrait être plus élevé en 2004 qu'en 2003) tient pour une part notable à la volonté slovène d'en tirer parti pour regagner les marchés des pays issus de l'ex-Yougoslavie. On notera également la croissance rapide des exportations vers la Russie. Cependant, cette bonne tenue des exportations n'a pas empêché un creusement du déficit commercial en raison de la croissance des importations tirées par la demande domestique.

De fait, la demande intérieure, alimentée par un pouvoir d'achat élevé (en 2003 et 2004, la moyenne du salaire brut aura dépassé 1000 euros par mois) et les investissements domestiques (notamment dans les infrastructures), soutient fortement la croissance du PIB qui s'accélère et pourrait atteindre près de 3,5 % en 2004. Le haut niveau des salaires, qui sont dix fois plus importants que dans les autres pays issus de l'ex-Yougoslavie, pourrait, au demeurant, relancer un phénomène de migration du Sud de l'ex-Yougoslavie vers la Slovénie dans les années à venir.

Cette accélération de la croissance ne semble pas de nature à remettre en question les bonnes

performances de la Slovénie dans le domaine de la stabilisation financière qui ont été unanimement saluées par les organisations internationales. Et de fait, la Slovénie satisfait déjà à trois des critères de Maastricht relatifs au déficit des finances publiques, à la dette publique et aux taux d'intérêt à long terme. Si elle ne satisfait pas encore au quatrième critère relatif à l'inflation, le processus de réduction de celle-ci est en cours puisque le taux d'augmentation des prix à la consommation, qui était de 8 % par an en moyenne depuis 1997, est descendu à 5,6 % en 2003 et pourrait être ramené à 4 % en 2004, ce qui est un peu supérieur au chiffre de 3,3 % annoncé par le Bureau national pour les analyses macroéconomiques. La Slovénie a donc choisi, en même temps que l'Estonie et la Lituanie, contrairement aux autres nouveaux membres de l'UE, d'intégrer le MCE II dès juin 2004, en vue d'adopter l'euro comme monnaie dès 2007. Cela a, bien entendu, des implications sur la politique de change qui visait à ajuster le cours du tolar en fonction de l'inflation pour préserver la compétitivité. Pour contribuer à diminuer l'inflation, la Banque centrale a donc été obligée de réduire progressivement le taux de dépréciation du tolar par rapport à l'euro (dépréciation que la marge de 15 % par rapport au cours pivot du MCE II autorise). Parallèlement, afin de contenir les pressions salariales sur les prix, les partenaires sociaux ont signé un accord pour la période 2004-2005 stipulant que la hausse des salaires dans le secteur privé devrait rester inférieure de un point à celle de la productivité. Par ailleurs, dès 2001, le ministère des Finances slovène a adopté une stratégie en vue de conserver la maîtrise du déficit des finances publiques qui reste contenu en dessous de 2 % du PIB depuis 2002, ce qui constitue une performance remarquable par rapport aux autres pays de l'Europe centrale qui ont adhéré à l'Union européenne, même s'il reste à la Slovénie à moderniser son système fiscal.

La Slovénie est donc en train de réussir la gageure de maîtriser l'inflation tout en assurant une progression modérée mais régulière du salaire réel au taux de 2 % par an, de maîtriser le déficit de ses finances publiques, de réformer en douceur le système des retraites et de protection sociale, de dégager jusqu'en 2003 un excédent de sa balance des transactions courantes et de stabiliser le chômage.

Toutefois, le taux de chômage, mesuré selon les enquêtes emploi, demeuré de l'ordre de 6,5 % depuis 2001, ne tient pas compte des « travailleurs immigrés » venant des pays issus de l'ex-Yougoslavie, principalement de Bosnie-Herzégovine et qui se sont retrouvés sans droits lors de l'indépendance de la Slovénie en 1991. Lors des élections législatives de l'automne 2004, ce problème est revenu au grand jour et a fait l'objet d'âpres polémiques. En effet, un nombre important de personnes issues des autres pays de l'ex-Yougoslavie ont été effacées des listes après les recensements et n'ont pu obtenir la citoyenneté slovène. Cette situation les a poussées dans l'illégalité, notamment en matière de travail, et les PME ont pu les embaucher « au noir ». D'autre part, le sous-emploi est inégalement réparti. Si la question du chômage ne se pose pas de façon visible dans le centre du pays, c'est-à-dire la région de Ljubljana, plus au Nord, dans la région de Maribor où sont localisées de très grandes entreprises, la situation est plus critique. En effet, c'est là que se trouvent les industries de la métallurgie, de la fabrication des équipements électriques et optiques, et la plupart des entreprises dont les restructurations ont été repoussées. Le chômage y est plus élevé et pourrait être appelé à croître quand ces restructurations se produiront. En 2004, même si l'accélération des réformes structurelles est visible, en comparaison avec les autres pays, il reste encore beaucoup à accomplir dans ce domaine. Le retard qui a été pris s'explique, non seulement par la volonté de préserver le « consensus social », mais aussi par la nature même de la propriété « sociale », celle-ci appartenant à tous et à personne. Il a donc été nécessaire de mettre en œuvre une première phase de nationalisation afin de déterminer les propriétaires des entreprises et d'enclencher ensuite un processus de privatisation. Cette phase a été l'occasion d'un renforcement du contrôle de l'Etat sur l'économie, et ce phénomène s'est maintenu tout au long de la décennie écoulée. En outre, les différents gouvernements slovènes ont ralenti la privatisation des très grandes entreprises afin d'éviter une augmentation du chômage qui aurait pu avoir des conséquences politiques.

En qualité de membre de l'Union européenne, la Slovénie est appelée à poursuivre la transformation de son économie. Les principaux chantiers ont trait à la modernisation et à l'amélioration de la compétitivité dans les secteurs des banques et des assurances, à la capitalisation de la bourse, à l'achèvement de la réforme du marché des capitaux. En même temps, la Slovénie va s'efforcer d'élever le niveau des investissements slovènes à l'étranger tout en attirant davantage les investissements directs étrangers en Slovénie. Il lui reste aussi à développer les infrastructures dans les domaines de l'énergie, des transports et des télécommunications. Enfin, la Slovénie s'affiche désormais comme un pays dont le poids régional est croissant et souhaite montrer qu'elle peut jouer un rôle dans le destin de ses voisins, comme en témoigne le retrait de son soutien à l'adhésion de la Croatie à l'Union européenne en 2007, suite à un incident frontalier avec celle-ci. Plus que jamais, il semble donc que la Slovénie soit devenue à la fois un modèle pour les autres pays balkaniques en transition et un interlocuteur privilégié pour les prochaines vagues d'adhésion à l'UE des pays issus de l'ex-Yougoslavie.

II.- Etat des réformes structurelles

1.- SYSTEME BANCAIRE ET FINANCIER

Depuis 1999, l'Union européenne a insisté pour que la Slovénie avance plus rapidement dans le processus de la mise en place de l'acquis communautaire. C'est pourquoi la régulation du système bancaire a été améliorée, principalement depuis 2002. D'autre part, des efforts ont été accomplis pour permettre aux banques étrangères de mieux opérer avec l'ouverture aux capitaux étrangers des banques slovènes. Mais, malgré les plans ambitieux élaborés par les autorités en 2002, la privatisation des deux grandes banques slovènes, la NLB et la NKBM, a considérablement tardé. En effet, en ce qui concerne la NKBM, le gouvernement a retardé le processus pour des raisons politiques, suscitant ainsi des critiques de la Commission européenne dans son rapport de mars 2003. En ce qui concerne la NLB, après le rachat d'une partie minoritaire de 34 % en 2002 par la banque belge KBC, sa privatisation a marqué le pas. On peut imputer la lenteur de la privatisation du système bancaire slovène aux nombreux liens existant entre les très grandes entreprises, qui étaient à la fois leurs clientes et leurs propriétaires (ainsi que leurs fondatrices à l'époque du socialisme autogestionnaire). Cela explique que des liens aient perduré, permettant aux entreprises d'utiliser le système bancaire à des fins internes, notamment dans le nord-ouest du pays.

A la veille de l'adhésion, des efforts ont été entrepris pour permettre à la Slovénie d'accélérer l'application de l'acquis communautaire. En ce qui concerne la garantie des dépôts, la Slovénie s'est engagée à la mettre en œuvre pour 2005, conformément à un régime transitoire dont elle bénéficie.

L'ensemble du secteur financier doit encore, d'une part, améliorer sa compétitivité, d'autre part terminer les restructurations qui ont été engagées, en particulier l'ouverture du secteur des assurances qui reste caractérisé par la position dominante de la société locale Triglav. A ce sujet, il fut question en 2003 et 2004 de la fusion de Triglav avec la NKBM. Reste à savoir comment le processus de privatisation des assurances va se poursuivre dans les faits et comment l'Etat s'en désengagera et vendra ses parts majoritaires à des partenaires stratégiques locaux et étrangers.

Par ailleurs, les banques slovènes se sont considérablement implantées dans les pays de l'ex-Yougoslavie où elles ont investi. Ainsi la NLB, qui était déjà présente en Bosnie-Herzégovine et dans l'ancienne république yougoslave de Macédoine, a-t-elle procédé en mai 2003 au rachat de 91,5 % de la banque Montenegrobanka du Monténégro et a-t-elle aussi développé ses implantations en Serbie. Par cet intermédiaire, les capitaux étrangers peuvent utiliser la Slovénie comme véritable pont entre l'Union européenne et les autres pays issus de l'ex-Yougoslavie.

2.– SYSTEME PRODUCTIF

Le processus de privatisation est toujours en cours. Comme il a été précisé dans les précédents *Tableaux de bord*, cela s'explique par la nature même de la propriété sociale (héritée de la période autogestionnaire) pour laquelle il a fallu opérer dans un premier temps une phase de nationalisation, afin de déterminer le propriétaire. Ce n'est donc qu'à la suite de ce processus qu'il a été possible d'enclencher une privatisation, mais au prix d'un renforcement du contrôle de l'Etat sur l'économie qui s'est maintenu durant la dernière décennie. D'autre part, afin de préserver le « consensus social » et éviter une augmentation significative du chômage qui aurait pu avoir des incidences politiques, les différents gouvernements slovènes ont retardé les privatisations des très grandes entreprises, principalement dans le nord du pays, dans la région de Maribor. En 2000, les entreprises publiques totalisaient ainsi encore 40 % des actifs et la Slovénie affichait ouvertement un modèle de transition gradualiste. Les dernières limitations aux mouvements des capitaux n'ont été levées qu'en 2002, ce qui explique l'importance des IDE cette année là. Mais en 2003 déjà, le ralentissement des IDE montrait bien que l'Etat maintenait son contrôle sur l'économie et considérait que le processus de privatisation devait s'effectuer avec une extrême prudence. Cela s'est confirmé tout au long de l'année 2004. Différents secteurs sont donc restés protégés par l'Etat, comme, par exemple, les télécommunications, malgré les lois anti-monopoles ; la poursuite de la privatisation de l'opérateur de télécommunication dominant a été reportée et une forte opposition est apparue en 2002 et en 2003, lorsque les opérateurs étrangers s'y sont intéressés. Par ailleurs, en 2003, le gouvernement slovène a décidé de ne pas vendre sa participation majoritaire dans les trois entreprises formant les Acieries de Slovénie, en précisant que ce secteur était dans une situation difficile. Tout cela a conduit la Commission européenne à préciser dans son rapport de mars 2003 que la Slovénie devait accélérer ses réformes structurelles et avancer dans le processus de privatisation. En particulier, la Commission a encouragé le gouvernement à achever la liquidation du Fonds de développement slovène et à accélérer la privatisation du secteur financier. Néanmoins, les différents gouvernements

slovènes peuvent à juste titre faire valoir que c'est justement en ne suivant pas les conseils de la Commission, ni ceux du FMI, qu'ils ont fait de la Slovénie un modèle de transition économique et que ce pays est aujourd'hui mieux loti que les autres pays d'Europe de l'Est qui ont intégré l'UE en mai 2004. Il faut certes ne pas omettre de dire que cette situation paradoxale tient pour une part à la position privilégiée qu'occupent les produits slovènes sur les marchés des pays issus de l'ex-Yougoslavie où ils sont connus et appréciés, et sur lesquels la Slovénie a bénéficié d'un véritable monopole durant plusieurs décennies avant la désintégration de l'ex-Yougoslavie. Il a donc été possible de continuer à faire vivre des entreprises sans les restructurer entièrement, et de maintenir un certain niveau de production. De fait, la reconquête du marché ex-yougoslave est devenue une priorité pour certaines entreprises slovènes qui, sans cela, auraient dû procéder à de fortes transformations, voire à des faillites.

La Slovénie applique maintenant à l'investissement direct étranger un régime ouvert et généralement non discriminatoire, même s'il est nécessaire d'obtenir une autorisation gouvernementale pour toute prise de participation de plus de 25 % dans le capital d'une société slovène dont le capital est supérieur à 800 millions de tolar. Parmi les investisseurs majeurs, il est intéressant de noter que figure l'Etat croate, à la suite de la prise de participation de 50 % dans le projet commun de la centrale nucléaire de Krsko. Par ailleurs, Renault (Revoz) est une des principales entreprises du pays, le producteur d'automobiles français ayant choisi de s'implanter en Slovénie à la fin des années 1980, dans le but de cibler le marché de la Yougoslavie, tout en profitant de la qualification de la main-d'œuvre slovène. Une centaine d'autres entreprises françaises sont également présentes, parmi lesquelles Citroën, Bull, Rexel (Electrobanava), la Société Générale (SKB Banka), Leclerc et Suez-Lyonnaise des Eaux, qui a obtenu la concession de l'épuration des eaux de Maribor pour vingt-deux ans.

3.– EQUILIBRES SOCIAUX

Les Slovènes n'ont pas voulu perdre en entrant dans l'Union européenne leurs acquis sociaux, auxquels ils sont fortement attachés. Ils ont démontré, notamment lors des périodes

électorales, à quel point les décisions prises dans ce domaine pouvaient avoir de conséquences politiques. C'est pourquoi tous les partis slovènes intègrent dans leurs programmes la question sociale, à la différence des partis politiques des autres pays issus de l'ex-Yougoslavie. En Slovénie, les inégalités semblent peu marquées, les salaires sont relativement élevés (environ 1000 euros par mois en moyenne, ce qui représente dix fois plus que dans la plupart des pays issus de l'ex-Yougoslavie) et le taux de pauvreté est bas. Les grèves sont rares (il y en a eu seulement deux pendant la dernière décennie). L'Office européen des statistiques a réalisé en 2000 un sondage en Slovénie portant sur le quintile supérieur de la population (disposant des salaires les plus élevés) et le quintile inférieur (disposant des salaires les plus bas). Il a constaté que le rapport entre les salaires de ces deux quintiles est de 1 à 3,2, ce qui est faible en comparaison avec d'autres pays de l'UE et surtout avec les pays issus de l'ex-Yougoslavie dans lesquels les classes moyennes ont été durement touchées durant les années 1990 et ont pratiquement disparu.

Le modèle de protection sociale slovène s'appuie en grande partie sur l'héritage yougoslave qui était développé en la matière. Ainsi, le système des retraites était-il généreux et l'âge de la cessation d'activité assez bas : 58 ans pour les hommes et 55 ans pour les femmes. Le calcul des pensions se faisait sur la base des dix meilleures années consécutives d'activité. Les pensions étaient financées, dans le cadre d'un régime public par répartition, par des cotisations de sécurité sociale et des transferts du budget de l'Etat. Le système des pensions a été considérablement modifié par la loi sur l'assurance-pension, entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2000, qui a instauré un système fondé sur trois piliers, caractérisé par le maintien d'une version allégée du présent régime de répartition à quoi s'ajoutent des comptes personnels d'épargne-retraite obligatoires, gérés par des caisses mutuelles, et une épargne-retraite constituée sur une base volontaire (cf. *Tableaux de bord* 2002 et 2003). L'âge de départ à la retraite a été reculé, et la cessation d'activité devrait s'effectuer à 65 ans, dès 2005 pour les hommes et, par paliers successifs, jusqu'en 2010 pour les femmes. Cela n'est pas sans avoir de conséquences politiques auprès de la population slovène qui a montré ces dernières années à quel point elle était attachée aux acquis sociaux du passé

yougoslave. Par ailleurs, la réforme des retraites s'accompagne d'une diminution de leurs niveaux.

Concernant l'allocation chômage, des réformes ont eu lieu avant l'intégration à l'UE. Un amendement avait ainsi, dès 1998, durci les critères de son attribution en en réduisant la durée d'application pour les bénéficiaires. Par ailleurs, l'accent a été mis davantage sur la requalification professionnelle. Une loi d'avril 2002 a également introduit quelque souplesse dans les relations contractuelles entre les employeurs et les travailleurs.

Il existe un large éventail d'aides sociales qui peuvent être obtenues au niveau municipal. Pourtant, une catégorie de la population échappe au système de protection sociale. Il s'agit des personnes originaires des autres pays issus de l'ex-Yougoslavie qui n'ont pas réussi à obtenir la citoyenneté slovène et se sont retrouvées avec le statut d'étranger qui était le leur jusqu'à la veille de l'indépendance en 1991. La plupart d'entre elles ont été condamnées à vivre dans l'illégalité (130 000 en 1998), et un grand nombre ont été effacées des listes de recensement. Cela a fait l'objet de quelques critiques de la part de l'UE, mais il paraît très difficile d'effectuer des pressions sérieuses sur la Slovénie pour qu'elle change sa législation en la matière.

4.- AGRICULTURE

Les Slovènes sont très attachés à la nature, à l'écologie, aux montagnes et à la qualité de leurs produits. Ainsi, l'agriculture, qui contribue pour 2,7 % au PIB et occupe près de 10 % de la population active (90 000 personnes), s'est depuis longtemps orientée vers des produits de qualité et a joué un rôle important dans le maintien de l'équilibre social et territorial. Néanmoins, l'agriculture occupe une place assez faible dans l'économie et a peu d'incidences sur les indicateurs macro-économiques. L'industrie agroalimentaire, quant à elle, représente environ 4,6 % du PIB et environ 3 % de l'emploi.

Sur 2 millions d'hectares que compte la Slovénie, plus de la moitié sont couverts par des forêts, ce qui explique l'expansion de l'industrie du bois dont 40 % de la production est utilisée pour l'agriculture. 60 % de cet ensemble est constitué de pâturages permanents et 30 % de terres arables dont la moitié sont plantées de céréales, maïs et blé

principalement. Depuis la Seconde guerre mondiale, dans le cadre des politiques agricoles menées, comme ailleurs en ex-Yougoslavie, par les pouvoirs communistes, de nombreuses petites exploitations d'environ 10 hectares se sont développées. Le processus de privatisation dans l'agriculture a été caractérisé par la restitution des terres et la privatisation des biens collectifs. Aujourd'hui, la taille moyenne des exploitations slovènes est de 6,3 hectares. Si la privatisation des deux tiers des entreprises est terminée, elle est loin d'être achevée dans certains secteurs. La loi de l'année 2000 sur l'agriculture constitue la base juridique qui a préparé l'alignement sur la politique agricole commune. La mise en place des mécanismes de gestion et des structures administratives pour la politique agricole commune a commencé par la création de l'agence des marchés agricoles et du développement rural, ainsi que par l'adoption du plan de développement rural 2000-2006 qui

est largement fondé sur le développement des petites propriétés.

Les flux d'exportation des produits agro-alimentaires slovènes sont principalement orientés vers les pays de l'Union européenne, tandis que les importations proviennent essentiellement des pays issus de l'ex-Yougoslavie. Il s'agit surtout de fruits et légumes et de céréales. L'autosuffisance devrait néanmoins s'améliorer en ce qui concerne les céréales. La Slovénie a aussi un débouché sur la mer, et l'activité de la pêche s'est bien développée malgré le faible nombre de ports. Cette activité, qui s'effectue en Adriatique, dans le golfe de Trieste, a été l'occasion de conflits économiques et juridiques avec la Croatie voisine sur les questions des eaux territoriales. A ce titre, un différend entre les deux pays, apparu en 2004, a poussé la Slovénie à se prononcer contre l'adhésion de la Croatie à l'UE en 2007.

Slovénie

III.– Principaux indicateurs économiques

Tableau 1 – Evolution annuelle des principaux agrégats (var. en % par rapport à l'année précédente)

	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003(e)	2004(p)
PIB	–	–	–	–	5,6	3,9	2,7	3,4	2,3	3,4
Production industrielle	2,0	1,0	1,0	3,7	–0,5	6,2	2,9	2,4	1,4	3,5
Formation brute de capital fixe	–	–	–	–	21,0	0,6	4,1	2,8	5,4	6
Consommation des ménages	–	–	–	–	5,9	0,3	2,3	0,3	2,9	3
Salaire réel moyen brut	4,7	4,4	2,9	1,5	3,0	1,4	3,1	2,1	1,8	–
Prix à la consommation	13,5	9,9	8,4	7,9	6,1	8,9	8,4	7,5	5,6	4
Solde des admin. publ. (en % du PIB)	–	–	–	–	–	–3,0	–2,7	–1,9	–1,8	–1,9
Emploi total	–	–	–	–	1,7	1,7	1,7	–0,7	–1,4	–
Taux de chômage (% de la pop. active)										
– chômeurs enregistrés en fin d'année	14,5	14,4	14,8	14,6	13,0	12,0	11,8	11,3	11,0	10,5
– moyenne annuelle sur base enquêtes emploi	–	–	–	–	7,6	7,0	6,4	6,4	6,7	6,5

Sources : WIW

(e) : estimation ; (p) : prévision

Tableau 2 – Evolution des coûts salariaux unitaires dans l'ind. (% par rap. à l'année précédente)

	1995	1996	1997	1998	1999*	2000	2001	2002	2003
Salaire nominal	17,2	14,1	12,0	10,7	9,3	11,7	11,4	9,2	7,6
Salaire réel*	4,2	6,9	5,5	4,5	7,0	3,8	1,7	3,3	4,7
Productivité du travail	6,0	2,0	5,5	4,8	1,2	6,9	2,1	1,8	2,0
Coût salarial unitaire	10,6	11,8	6,2	5,6	7,9	4,5	9,1	7,2	5,5
Coût salarial unitaire réel	–1,7	4,7	0	–0,3	6,8	–2,9	–0,4	1,5	2,7

Sources : CEE/NU ; * déflaté par l'indice des prix à la production

Tableau 3 – Balances extérieures, réserves et endettement

	1999	2000	2001	2002	2003(e)	2004(p)
Exportations de marchandises (var %) (en euros)	0,2	18,2	9,2	6,0	3,1	8
Importations de marchandises (var %) (en euros)	5,4	16,6	3,1	1,9	5,5	8
Balance commerciale (millions d'euros)	–1164	–927	–684	–265	–544	–600
Balance courante (millions d'euros)	–664	–583	38	330	17	–100
Balance courante (en % du PIB)	–3,3	–2,8	0,2	1,4	0,1	–0,4
Réserves brutes de la Bque centr., or exclu (millions d'euros)	3159	3436	4908	6702	6798	–
Dette extérieure totale (milliards d'euros)	8012	9490	10403	11482	12995	–

Sources : WIW

(e) : estimation ; (p) : prévision

République tchèque

par Gaëlle Courtaux-Kotbi

I.- Evolution macro-économique

Après la crise de 1996-1997 et le retour de la croissance en 2000, le régime macroéconomique tchèque semble aujourd'hui se stabiliser à un rythme de croissance de l'ordre de 3 % l'an (3,1 % en 2003 et 3,3 % attendu en 2004). Cette croissance est soutenue par une demande intérieure dynamique (à hauteur de 57 % de la croissance du PIB réel) dont le principal déterminant est la consommation privée. La consommation des ménages demeure en effet élevée (avec une augmentation de près de 5 % en 2003), stimulée par le maintien d'une forte progression des salaires (près de 7 % en termes réels en 2003), par l'expansion des crédits à la consommation (+32 % entre 2002 et 2003), et facilitée par des taux d'intérêt modérés et la faiblesse de l'inflation. La remontée des taux de taxes indirectes sur de nombreux produits de consommation au 1^{er} mai 2004 a, par ailleurs, temporairement joué sur son niveau.

De son côté, l'accélération de l'investissement, notable en 2003 (augmentation de près de 7,5 %) et qui devrait se poursuivre en 2004 (+9,5 % prévu), essentiellement impulsée par l'activité industrielle, concrétise la tendance à l'œuvre depuis 2001 (cf. *Tableaux de bord* 2001 et 2002). La croissance élevée de la production industrielle (10,1 % au premier trimestre 2004) s'est principalement concentrée dans le secteur manufacturier (11,3 %), avec en tête la production de machines et d'appareils électriques (23,2 %) et la métallurgie (23,7 %), et a bénéficié, outre d'une demande extérieure favorable, d'une croissance rapide du secteur de la construction. En revanche, en ce qui concerne la consommation publique, après l'effacement des conséquences des inondations de 2002, la priorité absolue des autorités est maintenant la restriction des dépenses en vue d'une réduction du déficit budgétaire et de la dette publique, en accord avec les objectifs de convergence de l'économie tchèque vis-à-vis de l'Union européenne.

Si la contribution du commerce extérieur de biens et services, en prix constants, a été négative en 2003 (et devrait le rester en 2004), cela est dû principalement à la dégradation du surplus dégagé par les échanges de services. Le commerce de biens est resté, pour sa part, bien orienté : la progression des exportations, tirée par le secteur des appareils et machines électriques et, surtout, la métallurgie, bénéficiant d'une demande importante en provenance d'Asie (de Chine en particulier), demeure soutenue et supérieure à celle des importations, nourrie par l'expansion de la demande intérieure. Plus que la timide reprise de l'activité en Europe occidentale, c'est la compétitivité des produits industriels tchèques qui explique les bonnes performances en termes de commerce extérieur. Cette compétitivité a été grandement favorisée par la forte progression de la productivité du travail, supérieure à celle des salaires nominaux pourtant substantielle (si bien que, au cours des trois premiers trimestres de 2003, l'indicateur des coûts unitaires du travail dans l'industrie, en couronnes, a diminué de près de 3 %), et par la dépréciation de la couronne encouragée jusqu'en juin 2004 par la politique de baisse des taux d'intérêt de la Banque centrale tchèque. Le déficit commercial se réduit progressivement. Par ailleurs, le bon niveau de la couronne tchèque par rapport au dollar, en sous-évaluant les biens et services importés dans cette monnaie, diminue l'incidence de la hausse du prix du pétrole et de certaines matières premières, et contribue à cette bonne tenue de la balance commerciale.

En revanche, le déficit de la balance des paiements courants reste élevé (6,2 % du PIB en 2003). Cela reflète essentiellement le rapatriement vers les maisons mères d'une partie des profits gagnés par les entreprises à capitaux étrangers. En ce qui concerne le niveau des stocks d'investissements directs étrangers (IDE) par habitant, la République tchèque est le premier pays de la région (3 700 dollars contre 2 360 pour l'Estonie et 2 090 pour la Hongrie, en 2003, d'après les chiffres de la BERD). Néanmoins, les flux d'IDE nets ont été relativement irréguliers ces

dernières années. Après avoir atteint par deux fois un point haut (en 1999 et en 2002), essentiellement du fait des privatisations (*cf.* le *Tableau de bord* 2003), 2003 surprend avec un chiffre d'autant plus bas (2,35 milliards d'euros) qu'aucune privatisation majeure n'a eu lieu cette année et que l'achat des parts d'Eurotel par Cesky Telecom, l'opérateur national de téléphonie, à des opérateurs étrangers, a constitué une forme de désinvestissement étranger (*cf. infra*). En 2004, certaines analyses prévoient une nette augmentation de ces flux, essentiellement soutenue par l'accession à l'UE et par l'amélioration du climat global des affaires, en sus des avantages comparatifs habituels de la République tchèque (tradition industrielle séculaire, main-d'œuvre qualifiée, centralité géographique européenne, ...). D'autres soulignent la baisse relative et régulière des flux entrants – hors privatisations – depuis 1999, et notent que cette tendance pourrait se renforcer à l'avenir du fait de la fin des processus de privatisation.

L'inflation, éradiquée depuis 2000, est restée inexistante en 2003 (0,1 %), très loin des objectifs affichés de 3 à 5 % pour 2001-2003 et fixés dans le Programme de préaccession à l'Europe, malgré une politique monétaire assouplie de la Banque centrale. Cela tient à la poursuite de l'appréciation de la couronne vis-à-vis du dollar, ainsi que, dans une moindre ampleur, au déclin des prix alimentaires et agricoles. Bien qu'aucun signe n'indique de grand changement à venir, les réformes fiscales, la poursuite de la hausse des prix des produits énergétiques (pétrole et gaz) et une augmentation de la borne supérieure des prix régulés (sur les logements notamment), conduisent les autorités monétaires à anticiper un niveau d'inflation de 3 à 4 % pour l'année 2004. Une politique de remontée des taux d'intérêt, au même rythme que celui qui est impulsé par la Banque centrale européenne, a donc été préconisée avec un accroissement de 0,25 point en juin et un second annoncé d'ici la fin de l'année.

La mise en œuvre du Programme de convergence vis-à-vis de l'Union européenne, présenté en mai 2004 par le ministère des Finances, souligne la priorité donnée par le gouvernement à la réforme des finances publiques. Les chiffres exceptionnellement élevés affichés pour le déficit des finances publiques (12,9 % du PIB) et la dette publique en 2003 tiennent d'ailleurs aux modifications méthodologiques opérées par l'Office statistique national (CSO), sur la base des recommandations d'Eurostat. Il s'agit d'abord de la reclassification des garanties étatiques à haut risque, puis de l'extension de la définition du budget incluant les dettes du Fonds pour la viticulture, de l'administration des infrastructures ferroviaires (résultat de la division des transports ferroviaires en deux entités séparées) et de CKA, l'agence de consolidation tchèque. Pour les années suivantes (dont 2004), seuls les intérêts seront comptabilisés dans les dépenses publiques, le capital dû étant du ressort de la dette publique, et le déficit public retrouvera son étiaje normal. Les mesures de réduction progressive des dépenses budgétaires et le maintien des revenus en liaison avec la croissance et le retour à une inflation plus normale devraient, au demeurant, permettre une baisse du déficit des finances publiques (5,9 % prévu en 2004) pour atteindre le niveau exigé par l'Union européenne d'ici 2007 (*cf. infra*).

Après avoir diminué pendant deux années (*cf.* le *Tableau de bord* 2003), le taux de chômage, mesuré par les enquêtes emploi, a recommencé à croître pour atteindre près de 8 % de la population active en 2003. Il pourrait atteindre 9 % en 2004, soit le niveau le plus élevé que la République tchèque ait connu depuis dix ans. Les niveaux d'emploi continuent de baisser dans l'industrie. Dans ce contexte, le programme de convergence vise aussi la promotion de la croissance et des emplois par la stimulation de la productivité et de la compétitivité. En s'inspirant des réformes en vogue actuellement dans l'UE, les autorités pensent pouvoir inverser la tendance croissante du chômage en renforçant la culture entrepreneuriale et l'environnement des affaires, tout en améliorant la flexibilité de l'offre sur le marché du travail (à travers un ajustement des cotisations sociales, une réforme du système éducatif et la promotion de la formation professionnelle et continue) et en incluant des encouragements à la recherche et au développement et aux innovations.

Au moment où la République tchèque intègre l'Union européenne, sa situation

macroéconomique se présente donc sous des auspices favorables, contrairement aux évaluations pessimistes de certains experts dans le pays lui-même. Elle a retrouvé un rythme de croissance qui, sans égaler les « pics » parfois atteints dans d'autres pays, apparaît « soutenable » et lui permet d'opérer un rattrapage par rapport à l'écart (beaucoup moins important que dans la plupart des autres nouveaux membres de l'UE) qui la sépare de la moyenne du niveau de vie de l'Union. La compétitivité tchèque est manifeste, soutenue, d'une part, par une politique courageuse de la Banque centrale (qui n'a pas hésité dans le passé à diminuer les taux d'intérêt pour lutter contre l'appréciation de la couronne), d'autre part, par la réduction des coûts unitaires du travail grâce à des progrès de la productivité supérieurs à l'accroissement des salaires. Après l'expérience, à bien des égards négative, des privatisations de masse des années 1990, les autorités tchèques ont eu le souci de stabiliser la croissance tout en maintenant une cohésion sociale forte, en évitant des réformes rapides et mal préparées de la protection sociale. Néanmoins, le prétexte donné par la volonté de réduire les finances publiques et une vision trop monétariste et inappropriée de la situation pourraient donner lieu à des bouleversements de politiques économiques peu souhaitables. Sous ces réserves, la République tchèque aborde l'intégration dans l'UE dans de bonnes conditions.

II.– Etat des réformes structurelles

1.– SYSTEME BANCAIRE ET FINANCIER

La stabilisation du système bancaire, avec la fin des programmes de privatisation, fait place à un secteur bancaire très concentré. 60 % des actifs sont détenus par les trois banques les plus importantes. Avec des participations directes ou indirectes de capitaux extérieurs dans trente cinq banques, 93,3 % du total des actifs bancaires sont sous contrôle étranger.

Si les processus de réforme et de restructuration sont maintenant bien avancés, la priorité donnée à la supervision bancaire depuis 2001, pour limiter au maximum les créances douteuses (*cf. les Tableaux de bord 2001 et 2002*), peut laisser la place à d'autres objectifs : la promotion des PME (répondant en cela aux demandes de la BERD et du FMI) et la volonté d'améliorer le cadre juridique de manière, d'une part, à le rendre compatible avec l'acquis communautaire, d'autre part, à renforcer la fonction d'intermédiation pour faciliter le financement des investissements. Reste que la consolidation opérée par l'Etat laisse toujours peser sur les finances publiques une charge importante (de l'ordre de 6 % du PIB en 2003) et contraire à la législation européenne (l'UE est intervenue pour demander à la République tchèque de faire

cesser ce régime d'exception).

Avec des marchés financiers toujours relativement peu actifs en comparaison de ceux de l'Union européenne, l'intermédiation du système financier est encore faible. Le poids des investisseurs étrangers, qui assurent environ la moitié de l'activité tchèque, n'encourage pas de changement majeur en ce domaine.

2.– SYSTEME PRODUCTIF

Les politiques menées par le gouvernement du Premier ministre Spidla, qui ne devraient pas être modifiées fondamentalement par celui de son successeur Gross, s'inscrivent dans la continuité vis-à-vis des politiques de privatisation et d'incitation aux investissements initiées par le gouvernement de M. Zeman. Soutenue par l'Agence de promotion des investissements, CzechInvest (après la fusion en son sein des agences de développement des affaires – BDA – et de l'industrie – CzechIndustry), la politique d'incitation ambitieuse, instaurée en 1998 et étendue en 2000, a encore été infléchie en 2002, de manière à attirer les investisseurs des secteurs à haute valeur ajoutée et/ou innovants. Ce dispositif d'incitation – déclaré compatible avec le droit communautaire et les

règles relatives à la concurrence et aux aides d'Etat par un accord conclu entre la Commission européenne et les autorités tchèques en avril 2004 – ouvre un cadre juridique favorable aux IDE et permet aux autorités d'espérer ainsi attirer des projets par des exonérations de charges et d'impôts (permettant, de surcroît, de contrecarrer la concurrence par les taux d'imposition exercée par les pays voisins).

Le ralentissement des investissements directs étrangers en 2003 s'explique par des phénomènes propres à cette année (absence de privatisation majeure, achat par Cesky Telecom, opérateur national de téléphonie, de 49 % des parts d'Eurotel à des propriétaires étrangers, ce qui revient à un « désinvestissement étranger ») et par une augmentation du rapatriement des bénéfices réalisés sous la forme de dividendes – augmentation de 33 % des dividendes entre 2002 et 2003 et baisse des bénéfices réinvestis de 3,3 % sur la même période –, ce qui traduit une certaine maturité des investissements réalisés en République tchèque, sans doute exacerbée par le contexte international défavorable.

Par ailleurs, la République tchèque reste un petit investisseur à l'étranger avec un flux relativement faible. Il faut cependant souligner une opération importante pour 2004 : CEZ, le géant énergétique, contrôlé par l'Etat à 67 %, a remporté l'appel d'offre pour la vente d'une partie des compagnies de distribution d'électricité en Bulgarie, pour un montant de 280 millions d'euros au mois de juillet.

Les privatisations sont bien avancées. Parmi les fleurons qui restent dans le domaine de l'Etat, Unipetrol et Cesky Telecom sont en cours de négociation, ce qui ne laisse plus que la compagnie aérienne CSA, la compagnie de gestion des aéroports CSL et CEZ, le producteur d'électricité, dans l'escarcelle publique ; mais leur tour pourrait venir, au moins pour une privatisation partielle.

Après l'annulation de la cession des parts de Unipetrol à Agrofert Holding en 2002 (cf. le *Tableau de bord 2002*), une nouvelle procédure a permis au polonais PKN Orlen de l'emporter et d'obtenir 63 % des parts du groupe pétrochimique tchèque. Si l'entreprise polonaise est restée le seul candidat, après l'abandon de Mol (Hongrie) et de Royal Dutch/Shell, l'offre s'est élevée à 13 milliards de couronnes (480 millions de dollars), soit approximativement l'objectif fixé par le

gouvernement, et l'opération marque un pas supplémentaire dans la consolidation du secteur pétrolier de cette région. Dans la sidérurgie, les grandes privatisations sont achevées puisque Vitkovice Steel est en voie d'être vendue à l'indien LNM, n° 2 mondial, devenu l'acteur principal dans la région avec l'achat prévu du polonais Huta Chezstochowa et le rachat de Sidex (Roumanie), de Nova Hut (République tchèque) et de PHS (Pologne). Malgré la modernisation des installations dans les années 1990 et les restructurations engagées, le secteur reste confronté aux défis posés par une productivité insuffisante et une offre encore mal adaptée à la demande. Les besoins en investissements restent très importants, et le rattrapage des salaires devra être compensé par des gains de productivité et par de nouvelles réductions importantes d'effectifs.

Rappelons enfin que la République tchèque se voit attribuer, pour la période 2004-2006, un soutien global de 22 milliards d'euros au titre de quatre fonds structurels (FEDER, FSE, FEOGA et IFOP). Mais le montant des transferts effectifs en provenance de l'UE dépendra de la capacité d'absorption de la République tchèque, particulièrement élevée d'après les analyses de la DREE, puisqu'elle s'élève à 45 % (par rapport à une moyenne de 14 % pour l'ensemble des dix nouveaux membres de l'UE). Par ailleurs, le montant du cofinancement nécessaire à la mobilisation de la totalité de ces crédits qui s'élève à 437 millions d'euros, imposera une contrainte budgétaire supplémentaire qui pèsera sur le budget des administrations publiques.

3.– GESTION DES FINANCES PUBLIQUES

Après l'adhésion à l'Union européenne, le 1^{er} mai a sonné le coup d'envoi de la seconde étape, le passage à l'euro prévu autour de 2009-2010. Il s'agit, pour la République tchèque, de se donner les moyens de respecter le Pacte de stabilité et de croissance et les critères de convergence sans déstabiliser pour autant l'équilibre précaire de la croissance soutenable qui se met en place depuis 2000, et sans mettre à mal la cohésion sociale. Dans ce contexte, les autorités tchèques ont décidé que la réduction du déficit budgétaire et de la dette publique serait le premier objectif. Les chantiers ouverts en 2003-2004 se concentrent ainsi autour de

trois pôles.

Le premier concerne les réformes de la fiscalité. Les mesures, effectives depuis le 1^{er} mai 2004, incluent :

- une réduction de 22 % à 19 % du taux de la TVA, plus que compensée par la reclassification d'un nombre important de domaines du bas (5 %) vers le haut (seuls les biens dits primaires tels que l'alimentation n'ont pas été reclassés) ;

- un abaissement du taux de l'impôt sur les sociétés qui, après être passé de 31 % à 28 % cette année, devrait être réduit à 26 % en 2005, pour atteindre le niveau européen de 24 % en 2006 ;

- le relèvement des taxes sur les cigarettes, l'alcool et le carburant et des cotisations sociales des travailleurs indépendants ;

- l'amélioration du système de collecte des taxes et la lutte contre la corruption (avec la création d'une police financière spécifique en mai 2004).

Impopulaires, ces réformes fiscales ont contribué à l'échec des partis de la coalition des chrétiens et des sociodémocrates au pouvoir (CSSD et KDU-CSL) au profit du parti de droite (ODS) et du parti communiste (KSCM), lors des élections européennes de juin 2004, caractérisées par une abstention écrasante (28,3 % de participation).

Le deuxième chantier concerne la méthodologie et la mise en conformité des instruments macroéconomiques (*cf. supra*).

Le troisième a directement trait à la réduction des déficits des finances publiques et, plus globalement, à la gestion de la dette publique. Dans ce but, le gouvernement continue, notamment, son effort de réduction du nombre des salariés du secteur public (comme en témoigne l'annonce faite par le ministère des Transports et la Direction des chemins de fer tchèques, Ceske Drahy, en mai 2004, de licencier 22 000 des 77 000 employés actuels sur quatre ans, dont 6 000 cette année). Des réductions des dépenses militaires et de celles de différents ministères sont également programmées en sus de la suppression d'un certain nombre de subventions existantes.

4.– EQUILIBRES SOCIAUX

Conformément aux recommandations de la BERD et de la Commission européenne, les autorités tchèques ont entrepris de réformer

un système de protection sociale qui avait été peu modifié au cours des années 1990.

Dans un premier temps, la réforme du système des retraites, déjà amorcée depuis 2001 (*cf. le Tableau de bord 2001*), se poursuit avec le durcissement des critères d'admission à la retraite et la réduction de la générosité du système. L'allongement de l'âge de la retraite à 63 ans, l'abolition de certains plans de préretraite, l'indexation des prestations sur l'inflation et l'augmentation des salaires sont programmés. Enfin, le passage à un système de retraite par capitalisation avec financement partiel volontaire par les fonds de pension n'est toujours pas adopté, mais continue d'être discuté.

Dans un second temps, les autorités se sont attaquées au régime d'assurance chômage. Le Programme de convergence contient, à cet égard, des éléments de flexibilisation du marché du travail, tant du côté de l'offre que du côté de la demande, en même temps que de lutte contre la précarisation. Dans ce cadre, le ministère du Travail et des Affaires sociales a annoncé, à échéance 2006, la reformulation complète du code du travail, qui remonte aux années 1960, et son intention de compléter d'ici là les mesures déjà existantes de lutte contre le travail au noir et les abus du système d'allocations chômage. D'autres annonces concernent le soutien à la mobilité professionnelle et géographique. Enfin, il est envisagé de réduire la générosité du système de l'assurance maladie et des allocations sociales par la baisse des niveaux d'indemnisation (durée et base) et l'abolition de certaines allocations sociales (concernant notamment les transports).

Si, avec un niveau de salaire brut moyen de 530 euros par mois au premier trimestre 2004, la République tchèque se situe parmi les pays de l'Europe centrale et orientale les plus favorisés, la situation est moins favorable qu'il n'y paraît. Deux tiers des Tchèques perçoivent des salaires inférieurs au niveau moyen, et seuls les Praguais, avec 660 euros, se situent au-dessus de cette moyenne nationale. Par ailleurs, le marché du travail montre des faiblesses inquiétantes. Les contrats de travail précaires augmentent de manière ininterrompue, touchant en particulier les jeunes, les travailleurs peu qualifiés, d'une classe d'âge élevée et/ou ayant des problèmes de santé. Le taux du chômage, qui pourrait atteindre 9 % de la population active en 2004, malgré une croissance économique

favorable, s'élève à 15 % en moyenne en Silésie/Moravie et à 17 % en Bohême du Nord.

5.- AGRICULTURE

Sinistrée après les programmes de restitution, privatisation et restructuration des années 1990, l'agriculture tchèque reste un secteur difficile, alors que la nouvelle concurrence européenne est à l'origine de bien des craintes.

L'année 2002 restera en effet dans les mémoires, du fait des inondations (qui ont couvert jusqu'à la moitié du territoire cultivable), mais les années 2003 et 2004 devraient permettre une stabilisation de la production agricole autour de 4 % du PIB. Les efforts se portent maintenant sur la mise en conformité avec les standards européens, ce qui suppose un surcroît de dépenses consacrées aux services d'inspection (de nombreux contrôles vétérinaires de vérification des normes sont en cours) et aux infrastructures. Or les difficultés proviennent d'un besoin de financement important du secteur agricole. La poursuite de la baisse des prix alimentaires et agricoles en 2003 et au début de 2004 ne favorise par ailleurs pas la reconstitution de marges de profit.

Les dernières évolutions des politiques agricoles correspondent essentiellement à la

mise en place de mesures tirées de la PAC (paiements au titre du gel des terres, quotas de production pour le lait et le sucre) en liaison avec l'adhésion à l'UE. Les céréales, la viande et le lait sont toujours les filières principales. La filière du sucre est plus particulièrement au centre de discussions après puisque la Commission européenne a présenté en juillet 2004 un projet de réforme radicale du régime communautaire appliqué aux quotas sucriers, dont les conséquences seraient de faire de la République tchèque, exportateur traditionnel de sucre, un importateur net.

L'industrie agroalimentaire conserve un poids de 13,3 % dans l'ensemble de l'industrie tchèque et concerne 10,3 % du total de ses employés. Si l'harmonisation de la législation avec l'acquis communautaire atteint dans ce secteur 90 %, la transposition de cet acquis et sa mise en œuvre dans la pratique nécessiteront des investissements massifs dans l'outil de production. Une partie pourra être cofinancée à partir du programme SAPARD, en particulier les projets liés à l'introduction du système qualité et du management environnemental.

Les prix des produits agricoles et transformés subissent enfin d'importantes pressions à la baisse de la part des centrales d'achat et de la grande distribution, qui ont connu une véritable révolution en République tchèque ces dernières années.

République tchèque

III.- Principaux indicateurs économiques

Tableau 1 – Evolution annuelle des principaux agrégats (variations en % par rapport à l'année précédente)

	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003(e)	2004(p)
PIB	5,9	4,3	-0,8	-1,0	0,5	3,3	2,6	1,5	3,1	3,3
Production industrielle	8,7	2,0	4,5	1,6	-3,1	5,4	6,5	4,8	5,8	7
Formation brute de capital fixe	19,8	8,2	-2,9	0,7	-1,0	5,4	5,4	3,4	7,4	9
Consommation des ménages	-	-	-	-	1,9	2,3	2,8	2,7	4,9	4
Salaire réel moyen brut	8,7	8,9	2,0	-1,2	6,2	2,4	3,8	5,3	6,7	-
Prix à la consommation	9,1	8,8	8,5	10,7	2,1	3,9	4,7	1,8	0,1	3,2
Solde des admin. publ. (% du PIB)	-	-	-	-	-3,7	-4,5	-6,4	-6,4	-12,9	-6
Emploi total	2,6	0,7	-1,9	-1,4	-2,1	-0,7	0,4	0,3	-0,7	-
Taux de chômage (% de la pop. active)										
- chômeurs enregistrés en fin d'année	2,9	3,5	5,2	7,5	9,4	8,8	8,9	9,8	10,3	11
- moyenne annuelle sur base enquêtes emploi	-	-	-	6,5	8,7	8,8	8,1	7,3	7,8	9

Sources : WIIW

(e) : estimation ; (p) : prévision

Tableau 2 – Evolution des coûts salariaux unitaires dans l'industrie (% par rapport à l'année précédente)

	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Salaire nominal	18,1	17,7	12,4	10,1	6,6	7,1	6,7	6,8	5,5
Salaire réel*	9,5	12,2	6,9	5,0	5,5	2,0	3,0	7,3	7,9
Productivité du travail	8,1	2,9	5,6	2,2	0,1	8,2	6,2	6,4	8,7
Coût salarial unitaire	9,2	14,4	6,4	7,7	6,5	-1,0	0,5	0,4	-2,9
Coût salarial unitaire réel	1,3	9,1	1,3	2,7	5,4	-5,7	-3,0	0,9	-0,7

Sources : CEE/NU : Economics Surveys of Europe ; * : salaire nominal déflaté par l'indice des prix à la production

Tableau 3 – Balances extérieures, réserves et endettement

	1998	1999	2000	2001	2002	2003(e)	2004(p)
Exportations de marchandises (var %) (en euros)	16,4	6,8	27,8	18,3	9,3	5,8	9
Importations de marchandises (var %) (en euros)	5,3	4,1	32,0	16,6	5,8	5,2	7
Balance commerciale (milliards d'euros)	-	-1,8	-3,4	-3,4	-2,3	-2,2	-1,5
Balance courante (milliards d'euros)	-	-1,3	-2,9	-3,7	-4,4	-4,9	-5,6
Balance courante (en % du PIB)	-2,2	-2,7	-5,3	-5,4	-5,6	-6,2	-6,6
Réserves brutes de la Bque centrale, or inclus (Mds d'euros)	-	12,8	14,2	16,4	22,6	21,3	-
Dette extérieure brute (milliards d'euros)	-	22,8	23,3	25,4	25,7	27,6	-

Sources : WIIW

(e) : estimation ; (p) : prévision

Deuxième partie

Les pays dont l'intégration dans l'Union est prévue en 2007

I.- Evolution macro-économique

En 2003, l'économie bulgare a confirmé les bons résultats en matière de croissance, avec une hausse du PIB de 4,3 %. Cette évolution favorable ne s'est pas démentie au cours de 2004, lorsque le pays a connu un taux de croissance de 5,3 % au premier trimestre, soit le taux trimestriel le plus élevé depuis 1998. Comme en 2003, le secteur industriel conserve sa bonne tenue, avec une hausse de la production industrielle de 16,7 % sur les trois premiers mois de 2004 par rapport à la période correspondante de 2003. La forte croissance dans le tourisme continue, comme en témoigne l'augmentation impressionnante des revenus du secteur (30 % en équivalent euros de janvier à mars 2004 par rapport à la période de référence de 2003). L'activité de construction a également enregistré une accélération, tirée par les anticipations de hausses du prix de l'immobilier. Même le secteur agricole, pour lequel l'année 2003 s'est avérée assez défavorable, a profité de cette embellie générale, en enregistrant une croissance de 1,2 % au premier trimestre de 2004. Actuellement, plus de 72 % de la valeur ajoutée dans l'économie provient du secteur privé.

Après avoir augmenté en 2003 (13,8 %), la formation brute de capital fixe a crû de 21,4 % au cours des trois premiers mois de 2004, alors que la consommation finale augmentait de 5,2 % au cours de la même période. La forte demande de biens d'investissement dont une grande partie est produite à l'étranger contribue au creusement de l'écart entre les importations et les exportations, les premières augmentant deux fois plus vite que les secondes (17,7 % contre 8 %) au cours des trois premiers mois de 2004 par rapport au début de 2003. L'Union européenne renforce ses positions de premier partenaire commercial de la Bulgarie, comme l'indique sa part dans les exportations et dans les importations bulgares (respectivement 58,6 % et 47 %). Au sein de l'Union, l'Italie, la Grèce et l'Allemagne concentrent l'essentiel des flux commerciaux. Il convient de noter l'amélioration des échanges entre la Bulgarie et ses voisins balkaniques (notamment la Roumanie, la Macédoine et la Serbie-Monténégro), avec lesquels le pays maintient un solde commercial positif. A court terme, on peut penser que la reprise économique dans l'UE favorisera les exportations bulgares, alors que la poursuite des restructurations de l'appareil productif national contribuera à l'augmentation des importations.

En 2003, le déficit record du solde courant (8,5 % du PIB) a été pour une grande partie financé par le flux important d'investissements directs de l'étranger (IDE) qui a atteint 1,2 milliards d'euros. La hausse des IDE s'est poursuivie au cours des premiers mois de 2004 (64 % par rapport au premier trimestre de 2003). En juin 2004, la vente si longtemps reportée de l'opérateur national de télécommunications BTC (*cf infra*) a été enfin réalisée. Pour le reste, l'essentiel des IDE dans le pays continuent d'être liés au développement de l'activité des entreprises locales achetées par des investisseurs étrangers. Compte tenu de la tendance mondiale à la délocalisation de certaines activités vers les pays à faibles coûts de production et de l'ajustement probable des coûts dans les pays centre-européens sur ceux de l'UE, l'on peut s'attendre à ce qu'une partie des investisseurs réorientent leurs activités vers des pays comme la Bulgarie et la Roumanie, pour profiter de la conjonction entre un climat des affaires amélioré et des coûts de production encore relativement bas. En outre, l'alignement de l'économie sur les critères de Maastricht en matière d'inflation, de dette et de déficit public se renforce. En 2003, le taux d'inflation s'est établi à 2,3 % en moyenne annuelle, soit l'un des plus bas depuis l'introduction du *currency board* en 1997. Au début de 2004, les prix des biens de consommation ont augmenté de 1,7 % en glissement de décembre à mars, sous l'effet de la hausse des prix des cigarettes et des combustibles. La stabilité des prix en avril et mai, combinée à la tendance à la constitution de stocks chez les vendeurs observée depuis plusieurs mois, semble indiquer une certaine saturation de la consommation intérieure. Les

finances publiques ont terminé l'année 2003 en équilibre. Au cours de cette même année, la dette publique a été ramenée à 46 % du PIB. Quant aux réserves de change, elles ont atteint un montant sans précédent (près de 5 milliards d'euros).

En février 2004, le FMI a versé la dernière tranche d'aide financière (environ 40 millions de dollars) dans le cadre de l'accord *stand by* biennuel. L'organisation internationale a noté que le pays avait réalisé des progrès dans l'affirmation des principes de l'économie de marché et qu'il avait engagé des réformes économiques et financières importantes sur la voie de l'adhésion à l'UE. Avant la fin de l'année 2004, un accord de précaution devrait avoir été signé entre le gouvernement et le FMI pour succéder aux accords *stand by* des dernières années. Par ailleurs, en avril 2004, la Banque mondiale a accordé un prêt d'environ 500 000 dollars pour la poursuite des réformes structurelles dans le domaine de l'emploi, de la protection sociale, de l'éducation et de la santé.

La baisse du taux de chômage officiel notée depuis la fin de 2002 s'est confirmée en 2003 (le chômage officiel touchant 13,5 % de la population active en décembre) et en 2004 (le taux s'établissant à 12,6 % en mai). Toutefois, les statistiques relatives aux revenus et au niveau de vie des Bulgares renvoient une image plus mitigée. Même si les données trimestrielles concernant les salaires réels varient selon les sources, elles semblent concordantes pour ce qui est du ralentissement de l'évolution de ces salaires en 2004 par rapport aux périodes correspondantes de 2003. En revanche, les études basées sur des indicateurs plus subjectifs indiquent une amélioration dans la situation des ménages. Par exemple, les enquêtes sur la confiance des ménages montrent une progression de près de quatre points entre janvier et avril 2004, et celles qui sont relatives à leur situation financière au cours des douze mois à venir sont aussi globalement positives. Ces divergences pourraient s'expliquer par la part encore substantielle du secteur informel dans l'économie qui génère des revenus difficiles à mesurer par l'indicateur « évolution des salaires réels ».

Au cours des mois qui viennent, il conviendra de suivre l'évolution de l'activité de crédit au sein de l'économie, compte tenu des mesures récentes prises par les autorités, qui visent à en réduire l'offre. En effet, l'augmentation de la demande intérieure depuis 2002 découle dans une large mesure de l'augmentation de l'intermédiation bancaire, après plusieurs années de *credit crunch* consécutives à la crise financière de 1997. Cette renaissance de l'activité de crédit témoigne certes de la confiance retrouvée des agents économiques dans l'environnement macroéconomique, mais elle est en même temps responsable de la forte hausse des importations et du creusement du déficit du compte courant. En avril 2004, le gouvernement a annoncé une série de mesures pour limiter l'expansion monétaire. Parmi celles-ci, l'on peut citer le retrait du dépôt du gouvernement (faisant partie de la réserve fiscale) auprès des banques afin de réduire la liquidité du système bancaire, de même que la redéfinition des passifs bancaires nécessitant une couverture obligatoire, ce qui revient indirectement à augmenter les réserves obligatoires des banques et donc à freiner l'octroi de crédits. Le FMI s'est opposé à ce que les ressources budgétaires libérées à l'issue de la première mesure soient destinées à l'augmentation des dépenses publiques (notamment le financement des projets dans le domaine des infrastructures publiques). Par conséquent, le gouvernement a réorienté ces ressources vers la réduction de la dette publique extérieure.

A court terme, l'évolution de la situation économique de la Bulgarie sera influencée par deux facteurs majeurs. Tout d'abord, le resserrement de la politique macroéconomique va probablement infléchir la demande domestique, ce qui aura un impact défavorable sur l'activité économique. Par ailleurs, la hausse continue du prix du pétrole aura un effet négatif, non seulement sur le solde du compte courant, mais également sur l'économie dans son ensemble, en raison de l'augmentation des coûts de production. Compte tenu de ces éléments, le gouvernement bulgare a révisé à 5 % sa prévision, initialement fixée à 5,3 %, de la croissance économique pour 2004. D'après des experts indépendants, cette baisse pourrait être encore plus importante, portant à 4,5 % le taux de croissance pour 2004 et à 4 % celui pour 2005.

II.- Etat des réformes structurelles

1.- SYSTEME BANCAIRE ET FINANCIER

En 2004, les ratios bancaires de liquidité et de solvabilité sont légèrement moins bons que ceux de 2003 mais restent néanmoins très élevés, témoignant ainsi de la stabilité du système. En 2003 et 2004, le secteur a continué à augmenter ses actifs, dépôts et profits nets. Par exemple, entre décembre 2003 et mai 2004, les actifs bancaires ont enregistré une hausse de 11 %, alors que les dépôts auprès des banques augmentaient de près de 10 %. Le ratio revenus nets d'intérêts/autres revenus, qui était de 2,21 % en 2003, s'est établi à 2,5 % en mai 2004. Cela indique l'importance primordiale de l'activité de crédit comme source de revenus pour les banques en Bulgarie. Ces dernières essaient de saisir les opportunités offertes par le contexte économique favorable et par la demande accrue de crédits de la part des ménages et des entreprises. C'est ainsi qu'en 2003, on a noté une expansion des prêts de 38 %, qui s'est encore accélérée en 2004 (48 % au cours des cinq premiers mois de l'année par rapport à la période correspondante de 2003). Une comparaison avec les autres PECO indique cependant que, malgré la reconstitution importante des actifs bancaires après la crise de 1997, ils ne représentent que 50 % du PIB en Bulgarie fin 2003, alors que cette proportion est de 79 % en Hongrie, de 83 % en Slovaquie et de 107 % en République tchèque. En outre, concernant la part des crédits bancaires dans le PIB, la Bulgarie est avant-dernière dans le classement avant la Roumanie (source : Bank Austria Creditanstalt). Cela témoigne d'un potentiel de développement bancaire insuffisamment utilisé en Bulgarie, en dépit des débats actuels sur le rythme optimal de cette expansion.

Les mesures de freinage de l'activité de crédit annoncées en avril 2004 (*cf supra*) sous l'impulsion du FMI, si elles peuvent être discutées, auront au moins pour effet positif d'obliger les banques à diversifier leur activité, pour ne plus compter, comme aujourd'hui, sur les seules opérations de crédit comme source de profit. Par ailleurs, ces dernières devraient désormais comporter moins de risques

potentiels pour les banques. En effet, conformément au projet de l'Association des banques commerciales, un registre central des crédits devrait voir le jour avant la fin de 2004 (le registre actuel ne retrace que les prêts supérieurs à 10 000 *leva*), ce qui limiterait les frais liés à l'étude de la fiabilité des clients potentiels et à la gestion du portefeuille de crédits.

En mai 2004, la capitalisation boursière de la place de Sofia représentait 7,3 % du PIB, soit 1,4 milliards d'euros. Une comparaison avec les PECO nouveaux membres de l'UE indique qu'en termes absolus, seul le marché letton possède une capitalisation inférieure (un milliard d'euros). Cette situation ne reflète pas les évolutions économiques – globalement positives – en Bulgarie, mais traduit plutôt le fait que les mécanismes de financement qu'offrent ces marchés restent inconnus ou négligés.

2.- SYSTEME PRODUCTIF

Les principaux éléments qui méritent l'attention concernent la poursuite des restructurations des infrastructures d'utilité publique, l'accélération de la privatisation après deux années de relatives contre-performances, les débats sur les mesures en faveur des PME et l'adoption d'une nouvelle loi sur la promotion des investissements étrangers.

Les secteurs de l'énergie, du transport et des télécommunications ont connu des changements importants en 2004, à la fois législatifs et structurels. Après l'adoption définitive des lois sur l'énergie à la fin de 2003 (*cf. le Tableau de bord 2003* pour les détails), l'autorité de régulation du secteur a désigné un investisseur pour la distribution du gaz dans deux des huit régions qui composent le territoire national. Les délais de soumission des offres pour la privatisation des régies de distribution de l'énergie ont été repoussés à la demande des investisseurs (ENEL – Italie –, E.ON – Allemagne –, EVN – Autriche –, CEZ – République tchèque – et PPC – Grèce) qui réalisent une analyse détaillée de l'état du secteur et de ses perspectives d'évolution.

Par ailleurs, le projet de regroupement des capacités de production dans l'énergie prévoit la création d'une compagnie de consolidation à laquelle sera transférée la propriété des centrales électriques (phase 1), suivie d'une intégration horizontale et verticale des sociétés (phase 2), de l'acquisition d'actifs dans d'autres pays de la région (phase 3) et de l'attraction de ressources nécessaires au développement du secteur, parallèlement à la privatisation de certaines sociétés (phase 4). L'idée est de créer une structure suffisamment compétitive dans le contexte d'un marché totalement libéralisé à l'horizon 2007. Les effets escomptés de la consolidation sont liés à l'opportunité, pour la holding ainsi créée, d'attirer des capitaux à un coût plus faible, notamment à travers les émissions d'actions ou d'obligations, qui financeront la réalisation des projets. Cette démarche s'inspire de celle qui a été utilisée pour la restructuration du système bancaire, dont les résultats sont considérés comme globalement positifs.

Les débats sur l'avenir de l'énergie nucléaire occupent l'espace public depuis plusieurs mois. Compte tenu de la pression politique extérieure pour la fermeture de la centrale de Kozloduy et de la libéralisation du marché de l'énergie après l'adhésion de la Bulgarie à l'UE, le projet d'une seconde centrale près du Danube (à Béléné) attire de plus en plus l'attention. Les principaux arguments en sa faveur, évoqués lors de nombreuses tables rondes en 2004, concernent :

- la nécessité de nouvelles capacités de production d'énergie en 2010-2015 ;
- le caractère peu polluant de la production nucléaire ;
- l'insuffisance d'autres sources locales d'énergie ;
- l'existence de connaissances scientifiques et de savoir-faire en matière d'énergie nucléaire dans le pays ;
- le coût limité du financement du projet, compte tenu de la faiblesse actuelle des taux d'intérêt européens.

Les arguments contre le projet se rapportent à l'absence d'évaluation chiffrée suffisamment détaillée relative à son intérêt financier et au coût des projets alternatifs de développement du secteur énergétique.

Au tournant de l'année 2004, des changements sont également intervenus dans le domaine des transports. Plusieurs lois récentes relatives aux transports routier, aérien et maritime ont jeté les bases pour le

développement de la concurrence et l'entrée de capitaux privés dans le secteur. Concernant le transport routier, un impôt sur les automobiles (des « vignettes ») a été instauré à compter du 1^{er} avril 2004. Les recettes de cet impôt alimenteront le fonds « Infrastructures routières nationales », nouvellement créé, et seront allouées à l'entretien et à la réhabilitation du réseau routier, qui souffre du manque d'investissements depuis le début de la transition.

Un événement marquant dans l'actualité du transport fut la vente, à la fin de 2003, des chantiers navals de Varna au consortium Bulyard, pour un montant de 16 millions de dollars, avec un engagement d'investissements à hauteur de près de 18 millions de dollars sur trois ans. Au début de 2004, la loi sur les espaces maritimes, les voies navigables et les ports a entériné les principes d'un partenariat public-privé. Une compagnie nationale sera créée afin de gérer la propriété et l'activité des ports maritimes et fluviaux d'importance nationale (qui, jusqu'ici, étaient gérés par deux organismes séparés). Un autre élément nouveau concerne l'ouverture du marché des services portuaires à la concurrence. L'accès au marché s'effectuera par le biais de contrats avec des prestataires logistiques ou par l'octroi de concessions avec une obligation pour l'investisseur de procéder à la reconstruction et/ou l'agrandissement des terminaux existants. Les autorités espèrent ainsi augmenter l'efficacité et la qualité des services proposés dans les ports bulgares, ce qui pourrait avoir un effet positif sur les sociétés de transport implantées dans le pays, sur celles qui sont spécialisées dans l'import-export et, à moyen et long terme, sur l'attractivité du territoire national pour le transit des marchandises dans cette région de l'Europe.

Par ailleurs, les modifications dans la loi sur la navigation civile aérienne de juin 2004 prévoient d'ouvrir à la concurrence les activités logistiques au sol, avec notamment des mises en concession, comme dans le cas du transport maritime.

Enfin, il convient de noter la première concrétisation de la mise en concurrence du transport ferroviaire. En mai 2004, la société « Bulmarket-DM » a obtenu une licence pour le transport de marchandises. Dans un premier temps, la société a prévu de couvrir

une zone relativement limitée, située dans le nord-est du pays, entre les gares de Roussé (quatrième ville bulgare) et Kaspitchan.

La privatisation, si longtemps reportée, de la compagnie nationale de télécommunications BTC (cf le *Tableau de bord* 2003 pour les rebondissements dans l'affaire) est devenue enfin réalité. En 2004, le consortium Viva Ventures a acquis 65 % du capital de la compagnie en payant 280 millions de *leva* (environ 140 millions d'euros). Parallèlement, Viva Ventures a obtenu la licence d'un troisième opérateur GSM pour un montant de 54 millions de *leva*, sans enchères, ce qui a suscité un fort débat dans les milieux économiques. Actuellement, le secteur des télécommunications est l'un des plus rentables du pays. D'après certaines estimations, en 2003, le profit net du secteur a atteint 500 millions de *leva*, ce qui représente 100 millions de plus que le profit net de l'ensemble des établissements bancaires.

Outre cette transaction importante, le processus de privatisation a concerné un nombre considérable de sociétés entre janvier et juin 2004 (96 ventes de participations majoritaires et 936 ventes de parts minoritaires à travers le marché boursier), ce qui a permis à l'Agence de privatisation de remplir ses objectifs en ce qui concerne le nombre d'entreprises privatisées pour la première fois depuis trois ans. En outre, des modifications récentes dans le cadre légal visent à améliorer l'environnement des affaires. Tout d'abord, en ce qui concerne les PME, une nouvelle loi a été votée en juillet 2004 qui adopte la typologie européenne de ces firmes pour ce qui est du nombre de salariés. Toutefois, l'idée d'un fonds national de garantie pour les PME, quoique largement discutée, n'a toujours pas abouti. Un autre projet de loi est actuellement examiné, visant à attirer des fonds de capital-risque pour financer l'accès des PME aux technologies avancées, avec éventuellement une garantie de la part de l'Etat. La législation relative aux investissements étrangers a également connu des changements. La loi sur la promotion des investissements entrée en vigueur en août 2004 prévoit une simplification des démarches administratives pour les porteurs de projets de grande envergure. Pour être éligibles, les candidats devront investir dans la modernisation de capacités de production existantes ou dans la création de nouvelles capacités, pour une durée d'au moins trois

ans, et obtenir un « certificat de classe » auprès de l'Agence bulgare pour les investissements (ex-Agence pour les investissements étrangers) dénotant l'importance relative de leur investissement comparativement à ceux des autres opérateurs. Il reste à définir les seuils exacts des différentes catégories (ou classes) d'investisseurs.

3.- GESTION DES FINANCES PUBLIQUES

Grâce à l'amélioration de la collecte des impôts, au cours des quatre premiers mois de 2004, les recettes budgétaires consolidées ont représenté 35,4 % des recettes annuelles escomptées. L'on s'attend ainsi à un montant de recettes en fin d'année supérieur aux prévisions, ce qui se traduirait par un déficit budgétaire inférieur au chiffre de 0,7 % du PIB sur lequel tablaient les autorités au début de l'année. En raison de l'insistance du FMI, la prudence caractérisant ces dernières années la politique des dépenses publiques a toutes les chances de persister. Cette prudence consiste à réaliser une partie importante des dépenses en fin d'année, après s'être assuré que les rentrées budgétaires annuelles sont satisfaisantes. Parmi ces dépenses « de dernière minute » figurent notamment l'allocation de ressources pour des projets liés aux infrastructures publiques, le financement de la Caisse nationale d'assurance-maladie, le paiement des dépenses faites par les collectivités locales dans le cadre des activités qui leur sont déléguées par l'Etat (comme par exemple l'éducation), le versement d'un treizième mois aux fonctionnaires et d'une prime de Noël aux retraités.

Au cours des dernières années, la dette publique n'a cessé de se réduire. Conforme au critère de Maastricht depuis 2002, le ratio dette publique/PIB continue de reculer nettement par rapport à la limite de 60 %, et était estimé à 45,6 % en avril 2004. En juillet 2004, le gouvernement a racheté, avant l'échéance, une partie de la dette extérieure émise en 1994 dans le cadre de l'accord avec les créanciers privés du Club de Londres, pour un montant de 680 millions de dollars. Selon le ministre des Finances, ce remboursement anticipé devrait non seulement diminuer le montant total de cette dette (qui était de 10,3 milliards d'euros à la fin de 2003), mais également équilibrer la

structure de la dette et libérer 283 millions de dollars de couverture de celle-ci. Ce type d'opération peut être considéré comme l'un des éléments qui pourraient potentiellement avoir un impact positif sur l'évolution économique du pays, à condition que les ressources ainsi libérées soient utilisées pour une politique active en faveur de la croissance.

La politique budgétaire prudente du gouvernement actuel semble fortement appréciée par les agences internationales de notation. En juin 2004, Standard & Poors a délivré pour la première fois le statut d'*investment grade* (A3) aux titres de la dette souveraine à court terme en devises et en *leva*. L'agence a souligné le potentiel de croissance économique du pays et son orientation proeuropéenne, qui se traduira fort probablement par une date d'adhésion à l'UE respectée.

4.- EQUILIBRES SOCIAUX

Les premiers mois de 2004 ont été marqués par la baisse continue du taux de chômage officiel jusqu'à 12,6 % de la population active en mai. A la fin de 2003, le gouvernement a adopté une stratégie de l'emploi pour la période 2004-2010, qui se fixe notamment pour objectif de ramener le taux de chômage à moins de 10 % avant l'adhésion du pays à l'UE. Le ministère du Travail et de la Politique sociale a prévu d'inclure, au minimum, 18 % des chômeurs de long terme au sein de différents programmes de formation en 2004. Par ailleurs, des mesures incitatives devraient être adoptées pour encourager les employeurs à embaucher des personnes handicapées et des jeunes de moins de 29 ans sans expérience professionnelle ou sans qualification. En décembre 2003, un Conseil économique et social a été créé qui comprend des représentants des organisations nationales des salariés et des employeurs, ainsi que des organisations non gouvernementales. Il aura pour mission de se prononcer sur les projets de loi, de proposer des stratégies dans le domaine de la politique économique et sociale et de promouvoir le dialogue entre les structures de la société civile et celles de l'Etat.

En 2004, l'un des sujets les plus discutés en Bulgarie a été l'amendement du code du travail en juin 2004, lié à l'adoption de l'acquis

communautaire en matière du droit du travail. Les modifications entérinent l'interdiction de la discrimination entre hommes et femmes, la garantie d'une stabilité dans les relations de travail en cas de changement dans la propriété de l'entreprise, la garantie des mêmes droits et obligations pour ceux qui sont employés à temps partiels et en CDD et pour ceux qui travaillent à temps plein et en CDI, le droit de congés non payés pour chaque parent qui élève un enfant de moins de 8 ans, etc. Les nombreuses questions que se posent les employeurs au sujet du nouveau code montrent la nécessité d'une meilleure définition et/ou approfondissement des idées ayant présidé à ce remaniement. Par exemple, l'un des textes adoptés introduit l'obligation pour les employeurs de « faire des efforts » pour parvenir à un accord avec les représentants du personnel afin de limiter les conséquences sociales d'un licenciement massif. Toutefois, le code n'indique pas les voies qui permettent de respecter cette obligation légale.

En avril 2004, le principal syndicat bulgare (KNSB) a adressé une lettre ouverte au gouvernement comportant vingt-trois propositions de modifications dans la politique économique et sociale actuelle. Celles-ci se rapportent notamment à l'élévation du revenu minimum garanti afin qu'il atteigne au moins la moitié du seuil de pauvreté, à l'augmentation du montant minimum des retraites à 75 *leva* (moins de 40 euros), au maintien du niveau actuel des cotisations sociales et de leur répartition (75 % payés par l'employeur, 25 % par le salarié).

Parmi les autres questions qui ont émergé au cours de 2004, on peut noter celle relative à la création de conseils de prud'hommes. En effet, en dépit de la modernisation de la législation bulgare dans le contexte de l'intégration prochaine à l'UE, il manque toujours un mécanisme permettant de résoudre rapidement, efficacement et en conformité avec la loi les litiges entre employeurs et salariés. Le nombre des litiges a augmenté ces dernières années, alors que le délai de leur examen varie actuellement entre un et trois ans.

En dépit de la stabilité macroéconomique et de la croissance de ces dernières années, beaucoup de Bulgares ne sentent pas une amélioration de leur niveau de vie. Plusieurs études montrent l'existence d'importantes poches de pauvreté concentrées au sein des

minorités ethniques, dans les campagnes et chez les chômeurs. Selon certaines estimations, les revenus par tête en Bulgarie ne représentent que 28 % de la moyenne de l'UE. En janvier 2004 a été adopté pour la première fois un Plan national de lutte contre la pauvreté et la marginalisation sociale, fondé sur la répartition des responsabilités dans ce domaine entre l'Etat, les partenaires sociaux et les citoyens. La définition officielle d'un seuil de pauvreté est un préalable important pour le succès de ce plan. Un exemple de démarche réussie dans le domaine de la politique sociale est le lancement en 2004 du projet « Aide sociale et nouveaux emplois ». Il permet de donner du travail aux personnes qui ont perdu leur emploi peu avant d'atteindre l'âge de la retraite ; celles-ci s'occuperont d'autres personnes en difficulté.

5.- AGRICULTURE

D'après des données du premier trimestre de 2004, le secteur produit 5,6 % du PIB et emploie 8,2 % de la population active du pays. En juin 2004, la Bulgarie a fermé le chapitre « Agriculture » dans le cadre des négociations d'adhésion à l'Union européenne.

Les négociations ont été axées sur trois domaines considérés comme prioritaires : la viticulture, les cultures en plein champ et l'élevage laitier. Selon l'avis de certains experts bulgares indépendants, les accords relatifs au financement (1,55 milliards d'euros de subventions directes entre 2007 et 2009) et aux quotas sont relativement favorables à la Bulgarie et témoignent d'une vision positive de la part de l'UE quant au potentiel de développement d'une agriculture moderne dans le pays. Pour que cette aide puisse être pleinement utilisée, il est nécessaire d'élaborer une structure claire des producteurs et de leurs organisations de branches, et de créer un système de contrôle intégré et une agence qui gèrera les transferts directs en provenance de l'UE.

Malgré la fin du processus de restitution des terres, les investissements dans le secteur sont toujours freinés par le manque d'informations détaillées et fiables sur la situation et les frontières des terrains, sur leurs caractéristiques qualitatives et quantitatives (rendements, etc.) et sur les éventuelles limitations juridiques qui pèsent sur eux. Au milieu de 2004, 8 % seulement du territoire national est couvert par le système du cadastre.

Bulgarie

III.- Principaux indicateurs économiques

Tableau 1 – Evolution annuelle des principaux agrégats (variations en % par rapport à l'année précédente)

	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003(e)	2004(p)
PIB	2,9	-10,1	-5,6	4	2,3	5,4	4,1	4,9	4,3	4,5
Production industrielle	4,5	5,1	-5,4	-7,9	-8,0	8,3	1,5	6,5	8,3	12
Formation brute de capital fixe	16,1	-21,2	-20,9	35,2	20,8	15,4	23,3	8,5	13,8	-
Consommation finale des ménages	-	-	-	-	-	-1,1	0,2	6,8	3,1	-
Salaire réel moyen brut	-5,5	-17,1	-16,6	20,7	6,9	1,3	-0,5	1,5	7,8	-
Prix à la consommation (% par an)	62,0	123,0	1058,4	18,7	2,6	10,3	7,4	5,8	2,3	7
Solde des adm. publiques (% du PIB)	-5,6	-10,3	-2,4	1,0	-0,9	-1,0	-0,9	-0,7	0,0	-
Emploi total	-	-	-	-	-5,3	-2,8	-3,4	1,5	3,5	-
Taux de chômage (% de la pop. active)										
- chômeurs enregistrés en fin d'année	11,1	12,5	13,7	12,2	16	17,9	17,3	16,3	13,5	13
- moyenne annuelle sur base enquêtes emploi	-	-	-	14,1	15,7	16,9	19,7	17,8	13,7	13

Sources : WIIW

(e) : estimation ; (p) : prévision

Tableau 2 – Balances extérieures, réserves et endettement

	1999	2000	2001	2002	2003(e)	2004(p)
Exportations de marchandises (var. %) (en euros)	-0,4	40,7	8,8	6,1	9,9	5
Importations de marchandises (var. %) (en euros)	16,3	37,8	14,7	3,5	14,2	7
Balance commerciale (millions d'euros)	-	-1280	-1778	-1692	-2196	-2500
Balance courante (millions d'euros)	-586,9	-761,4	-1101,7	-925,5	-1498,5	-1500
Balance courante/PIB (%)	-4,8	-5,6	-7,3	-5,6	-8,5	-7,7
Réserves de la Banque centrale, or exclu (milliards d'euros)	2,88	3,40	3,73	4,25	4,98	-
Dette extérieure brute (milliards d'euros)	10,9	12,0	12,0	10,8	10,3	-

Sources : WIIW

(e) : estimation ; (p) : prévision

I.- Evolution macro-économique

Après trois années de croissance autour de 5 %, la Roumanie achève une quatrième année au même rythme. Le succès est d'autant plus remarquable qu'il tient aux changements profonds de l'économie roumaine et n'a été aidé que d'une manière très indirecte par des facteurs extérieurs. Les transformations que l'économie connaît depuis 2000 ont été soutenues par un ensemble important de mesures législatives encadrant et réglant la fiscalité, les privatisations, la lutte anticorruption ou l'amélioration du mode opératoire de la fonction publique. La mise en place d'un cadre institutionnel a accompagné une intégration de plus en plus forte de la Roumanie dans l'espace économique européen, qui s'est traduite par une forte augmentation des flux commerciaux, des changements positifs dans la structure de ces flux et par un mouvement des investissements étrangers très propice au besoin de modernisation de l'économie. Dans un contexte national et international favorable, le pays profite, en outre, de la reprise de la croissance qui se profile pour l'Union européenne, ainsi que des rendements accrus des structures productives modernes entrées en fonction récemment.

Cette croissance est d'autant plus remarquable qu'elle n'entraîne pas de tensions inflationnistes. Depuis quatre ans, la tendance à la baisse de l'inflation est régulière et, même si l'objectif de ramener l'inflation à 9 % pour 2004 ne semble pas acquis, la stabilité dans cette tendance témoigne de la robustesse de l'économie roumaine. Même si les prix à la consommation n'ont pas souffert de l'impact de la forte hausse de la demande intérieure et ne semblent pas avoir été affectés par l'augmentation des prix internationaux des matières premières, il est possible que la conjonction de ces deux facteurs génère des pressions inflationnistes et impose une politique plus stricte en 2005. Le niveau d'inflation reste soumis aux tensions structurelles qui se manifestent notamment par l'écart entre la formation de l'épargne et le besoin d'investissement dans un pays où les restructurations restent prioritaires pour tous les secteurs de l'économie. Dans cette perspective, le taux de l'inflation pourrait être ramené à 11 % en 2004 et à 8 % en 2005.

La croissance est tirée principalement par une robuste hausse de la demande intérieure, soutenue par la consommation des ménages (en croissance de 8 % au premier trimestre de 2004), les dépenses publiques et les investissements productifs dont l'augmentation, reflétant la modernisation et la restructuration opérées dans l'économie, devrait atteindre 8 % en 2004, après une moyenne annuelle de 9 % au cours des trois années précédentes. En conséquence, la formation brute de capital fixe atteint 22 % du PIB en 2004, mais compte tenu des besoins massifs d'investissements, tant dans le domaine public que dans le secteur privé, et de l'obsolescence du capital accumulé dans l'économie roumaine, ce taux reste encore insuffisant pour assurer la croissance future. Et la dynamique ascendante de l'investissement direct de l'étranger ne paraît pas suffisante pour combler l'écart entre la formation du capital actuelle et celle dont l'économie aurait besoin. Le soutien des investissements fait partie des objectifs du gouvernement qui a annoncé une réduction du taux des impôts sur les sociétés pour 2005, dans l'intention de conforter la compétitivité de la Roumanie et d'accroître ses chances de devenir un pôle des affaires pour les Balkans.

Phénomène récent, l'évolution favorable des dépenses des ménages a été facilitée par l'accès au crédit bancaire et encouragée par la hausse du salaire réel qui devrait rester de l'ordre de 9 % en 2004 comme en 2003.

Le commerce extérieur accompagne le positionnement de la Roumanie sur sa trajectoire de croissance en enregistrant des taux d'augmentation à deux chiffres, tant pour les exportations que pour les importations. Cette activité soutenue se traduit par un creusement du déficit commercial

qui pourrait atteindre 5 milliards d'euros en 2004, après être monté à 4 milliards en 2003. Néanmoins, les incidences sur le déficit des paiements en sont atténuées par les transferts émanant des ressortissants roumains travaillant à l'étranger, ainsi que par les flux des investissements directs de l'étranger. Le déficit des paiements courants, qui était descendu à environ 3,5 % du PIB en 2002, est remonté à près de 6 % en 2003, niveau qu'il pourrait un peu dépasser en 2004. Les entrées au titre des IDE contribuent à détendre la pression que les déficits exercent sur les décisions politiques, d'autant plus qu'elles induisent un timide mais salutaire changement dans la structure des échanges commerciaux. La part des produits à forte valeur ajoutée, impliquant une main-d'œuvre qualifiée, augmente dans les exportations. En particulier, la part des machines, équipements et appareils électriques, des véhicules utilitaires et de passagers, ou des produits métallurgiques de haute qualité, a augmenté significativement. La structure des importations reflète, pour sa part, les besoins de modernisation et de restructuration, ainsi que la forte hausse de la demande intérieure. L'Union européenne reste le partenaire privilégié avec 66 % des exportations de la Roumanie et 55 % de ses importations. Les principaux partenaires dans les deux sens restent l'Italie, l'Allemagne et la France, suivis par la Russie, dont le poids avait augmenté concomitamment à la hausse des prix du pétrole.

Face au regain de l'activité économique, la Banque centrale s'est fixé pour objectif une modeste appréciation en termes réels du leu (de l'ordre de 1 % pour 2004). Cette décision s'appuie sur plusieurs éléments d'analyse : premièrement, la productivité enregistre une hausse remarquable (de 17 % dans l'industrie en 2003), principalement sous l'effet de la hausse des investissements ; deuxièmement, la dépréciation du dollar profite à la Roumanie par la protection du mécanisme de change que lui confère la composition du panier de devises (euro pour 75 % et dollar pour 25 %) par rapport auquel le taux de change est calculé. Mais la dépendance accrue des importations fait que l'appréciation de la monnaie agit comme une puissante mesure anti-inflationniste que le gouvernement reste tenté d'utiliser.

Les réserves de la Banque centrale en devises continuent d'augmenter et ont atteint 7,8 milliards de dollars en juin 2004. Le stock d'or est resté stable, mais sa valeur a connu une légère dépréciation suite aux fluctuations des prix mondiaux. Les réserves totales de la Banque centrale se situaient, à la fin juin, à un solide niveau de 8,9 milliards de dollars, qui constitue une protection contre les risques financiers à court terme.

Dans un contexte international demeurant marqué, pour le pays, par les perspectives d'adhésion à l'Union européenne, la Roumanie connaît un regain de confiance que justifient les progrès significatifs enregistrés dans la stabilisation macroéconomique, soutenus par un processus de désinflation constant, des politiques budgétaires rigoureuses, la libéralisation des prix, la reconstruction des mécanismes budgétaires et fiscaux, l'amélioration de la discipline fiscale et la reconstruction des institutions. La cotation de la Roumanie par les agences internationales s'est améliorée. Mais ces succès reposent sur un tableau contrasté, montrant la coexistence d'une économie en pleine expansion, caractérisée par des secteurs de haute technologie très performants, et une autre, traditionnelle et déclinante, incluant l'agriculture et des secteurs de l'industrie lourde. La première économie se développe sous l'influence des flux des investissements directs étrangers et se tourne avec succès aussi bien vers le marché intérieur que vers l'exportation, la seconde reste celle d'entreprises, d'Etat ou autres, fonctionnant toujours dans une logique d'assistance. De par ses engagements internationaux, la Roumanie poursuit la trajectoire des réformes, dans un probable contexte postélectoral de restrictions des revenus et des dépenses pour contenir l'éventuel envol inflationniste. La mise en place d'un véritable partenariat permettra à l'économie roumaine d'évoluer dans un cadre européen et constituera l'élément de son intégration économique à l'Union européenne.

II.– Etat des réformes structurelles

1.– SYSTEME BANCAIRE ET FINANCIER

La restructuration du système bancaire se poursuit. La Banque d'économies de l'Etat (CEC) devrait être privatisée pour la fin 2005. Quant à la privatisation de la plus grande banque commerciale, la Banca Comerciala Romana (BCR), en attente depuis déjà trois ans, elle a fait l'objet d'un nouveau report.

La Banque centrale poursuit la mise en place des instruments de surveillance de l'activité bancaire et centre son action sur le renforcement du marché du crédit, face à la forte demande d'expansion de ce marché. Le crédit bancaire se développe et commence à représenter un facteur d'entraînement de l'activité économique. Son développement, facilité par des taux d'intérêt réels faibles, a surtout bénéficié aux ménages qui ont perçu la récente ouverture du marché du crédit immobilier comme une opportunité. Les entreprises roumaines ont cependant encore peu recours au crédit, et l'appel aux ressources propres continue d'être la forme majoritaire de leur financement.

La monétarisation de l'économie, conséquence de l'accroissement du crédit et du développement du commerce extérieur, se poursuit, mais le niveau de la masse monétaire au sens large (M2), bien qu'ayant continué à croître à un rythme supérieur au PIB en 2004, reste, avec 24 % du PIB, l'un des plus faibles de la région.

2.– SYSTEME PRODUCTIF

Point incontournable des programmes gouvernementaux, les privatisations et restructurations demeurent prioritaires dans les négociations avec la Commission européenne en tant qu'étalon de la stabilisation macroéconomique et des réformes structurelles. Au demeurant, les demandes exprimées par le FMI ont rejoint les exigences de la Commission en vue de la reconnaissance du statut d'économie fonctionnelle de marché (EFM) qu'a obtenu la Roumanie. Accélération des privatisations, réduction des pertes dues aux entreprises d'Etat déficitaires, amélioration du climat des affaires vont de pair dans tous les documents

officiels.

72 entreprises déficitaires restent propriété de l'Etat et se concentrent dans la production d'énergie, plus particulièrement l'industrie du charbon et la distribution du chauffage. Mesure limitée aux entreprises en cours de privatisation, l'annulation des dettes et pénalités a été étendue aux entreprises en liquidation. La décision du gouvernement a visé 31 des plus importantes compagnies débitrices vis-à-vis du budget de l'Etat. Même compte tenu de ces mesures, la dette des grandes entreprises reste estimée à l'équivalent de 6,3 % du PIB pour 482 entreprises (à la fin mars), dont 224 font l'objet d'une procédure de liquidation et 49 d'une procédure d'administration spéciale des biens dans le but du recouvrement des dettes.

Afin de renforcer le contrôle et le suivi des privatisations et de gérer les actifs des entreprises déficitaires ne trouvant pas d'acheteurs et se préparant à la liquidation, le gouvernement vient de créer un nouvel organisme résultant de l'absorption de l'Autorité pour la privatisation et la gestion des participations de l'Etat (APAPS) par l'Agence pour la valorisation des actifs bancaires (AVAB). La nouvelle agence, Agence pour la valorisation des actifs de l'Etat (AVAS), a officiellement commencé son activité le 1^{er} mai 2004. Elle reprend, gère et dispose du portefeuille des actifs de l'Etat et est chargée d'assainir le secteur bancaire et de gérer les actifs des entreprises en liquidation.

La privatisation ou la fermeture de 19 grandes entreprises d'Etat, accompagnées de 19 000 licenciements, devraient être enregistrées avant la fin de l'année 2004. En outre, la réforme du secteur de l'énergie a avancé, avec la vente de 51 % du capital de Petrom, la plus grande compagnie pétrolière dont la contribution au PIB s'élève à 10 %, ainsi que la privatisation des distributeurs de gaz Distrigaz Nord et Distrigaz Sud (comptant pour 90 % du marché roumain) et le bouclage des mesures préparatoires pour la vente de deux autres compagnies d'électricité, Electrica Oltenia et Electrica Moldova. La vente de deux grands distributeurs d'électricité, Electrica Dobrogea et Electrica Banat, a été finalisée, l'acheteur étant la

compagnie Enel (Italie).

Le modèle de privatisation appliqué consiste en une acquisition initiale d'actions suivie d'une injection de capital destinée à porter la part du capital privé à 51 %. Parallèlement, les pertes engendrées par le secteur de l'énergie devront être réduites par l'ajustement des prix de l'énergie sur les niveaux mondiaux et l'amélioration des systèmes de collecte des recettes. Pour l'ensemble de l'économie, le montant des arriérées interentreprises devrait diminuer au fur et à mesure que la discipline financière s'améliorera.

3.- GESTION DES FINANCES PUBLIQUES

La question de la base fiscale se pose toujours avec intensité pour la Roumanie. Sur la liste de tous les programmes gouvernementaux, la discipline fiscale est au cœur des problèmes. Les programmes en cours visent la simplification du régime de taxation des sociétés et la réduction des prélèvements fiscaux, jugés trop contraignants pour l'investissement. Les mesures sont destinées à améliorer l'efficacité des dépenses et à réduire les différences des coûts de fonctionnement entre l'économie légale et l'économie parallèle.

En juin 2004, une réduction progressive du taux de l'impôt sur les sociétés (actuellement de 25 %) a été décidée, avec un calendrier prévoyant de ramener ce taux à 22-23 % en 2005, 20 % en 2006 et 19 % en 2007. Un autre ensemble de propositions a pour objet la simplification du système de taxation des revenus par la réduction de cinq à trois du nombre de catégories d'imposition : la catégorie de 18 % passant à 14-16 % et les deux autres étant fixées respectivement à 25 % et 40 %. Le nouveau système, qui devrait entrer en vigueur au début de 2005, entend inciter le retour des travailleurs vers l'emploi légal, et ainsi améliorer les recettes fiscales.

Dans le but de faire respecter la législation, le gouvernement vient de créer l'Agence nationale pour l'administration fiscale (ANAF), dont le statut la place en étroite relation de collaboration avec l'Union européenne. Elle doit en effet appliquer les dispositions légales européennes à tous les textes légaux qui seront promulgués.

4.- EQUILIBRES SOCIAUX

Le gouvernement a entrepris d'assurer un ancrage de la politique sociale sur la politique économique en négociant avec les représentants des plus importants syndicats de travailleurs et de patrons un « pacte de stabilité sociale », signé au début de mai 2004. Les négociations ont porté sur les réductions de l'impôt sur les sociétés, des taxes sur les revenus, la mise en place des instances spécialisées pour juger des questions relatives aux assurances sociales, à la protection sociale et à la protection de la famille, les signataires s'engageant à ne pas initier d'actions pouvant conduire à l'instabilité sociale.

Ce succès du gouvernement a été rendu possible par la bonne tenue de la croissance, qui a conduit à une hausse du salaire réel de 2,5 % au premier trimestre de 2004 et de 7,1 % en glissement sur une année en avril. S'y sont ajoutées une augmentation du salaire minimum de 12 % en janvier et une autre augmentation de 9 % en octobre, visant les salaires du secteur public et approuvée par le FMI.

Toutefois, le tableau des réussites sociales apparaît ainsi embelli. La réalité est différente car, dans un contexte de privatisations accompagnées de licenciements, la modestie du taux de chômage enregistré (7,7 % en mars 2004) avec une tendance à la baisse doit être relativisée. Plusieurs facteurs y concourent. Le premier a trait à l'agriculture : le niveau important de la main-d'œuvre dans ce secteur va de pair avec le rythme lent des réformes, et tout se passe comme si l'agriculture absorbait la main-d'œuvre libérée par les licenciements des autres secteurs, la Roumanie étant le seul pays en transition où la force de travail occupée dans l'agriculture a augmenté et représente près de 38 % de la population active. Le deuxième tient au rythme lent des restructurations qui font apparaître un nombre de destructions des emplois plus réduit que dans les autres pays en transition. En outre, le secteur public continue de fonctionner en sureffectif ; l'économie parallèle absorbe la force de travail peu qualifiée et, enfin, un nombre important des chômeurs non enregistrés travaillent à l'étranger. On estime que le chômage caché atteint les mêmes proportions que le chômage officiel.

5.- REFORME DE L'AGRICULTURE

Après la privatisation des fermes d'Etat, terminée en 2003, le secteur agricole détient le taux de propriété privée le plus élevé de l'économie. Mais cela ne doit pas faire illusion, ni faire oublier les problèmes structurels qui empêchent l'agriculture roumaine de se développer : sous-capitalisation, investissement insuffisant en technologies, engrais ou pesticides, infrastructures inadéquates et obsolètes qui font que le secteur est excessivement vulnérable aux conditions climatiques adverses, sous-qualification de la main-d'œuvre, fragmentation des terres, intermédiation bancaire inefficace.

L'agriculture, qui emploie près de 38 % de la population active, ne contribue que pour 13 % au PIB. Les récoltes sont parmi les plus faibles d'Europe. La vulnérabilité climatique se trouve aggravée par le mauvais entretien des sols : les rivières inondent les surfaces agricoles pendant les pluies, tandis que les périodes de sécheresse détruisent les récoltes par manque de systèmes d'irrigation. Suite à la conjonction des inondations et sécheresses successives des dernières années, le gouvernement a décidé l'interdiction totale des exportations de blé jusqu'à juillet 2004. La Roumanie est devenue un importateur net de céréales, ce qui a eu pour conséquence le creusement du déficit commercial agricole avec l'UE, avec des perspectives d'aggravation pour 2004-2005. La production animale se trouve soumise aux mêmes contraintes : les périodes de sécheresse font augmenter les prix des fourrages et les fermiers réduisent leurs stocks de bétail. Les programmes gouvernementaux d'urgence de 2002 et 2003 ont seulement réussi à garder un niveau faible de croissance des stocks.

L'agriculture est le seul secteur de l'économie où les entreprises et les infrastructures fonctionnent presque exclusivement sur la base du capital accumulé pendant la période communiste. La privatisation est terminée et la production agricole a connu une trajectoire stable depuis 1990, à l'exception des périodes soumises

aux aléas climatiques. Les problèmes se concentrent plutôt autour de la taille des fermes (la plupart de petite dimension) qui ne réussissent pas à couvrir leurs besoins d'investissements en technologies modernes, ainsi que sur les difficultés dans la mise en place d'un marché de la terre efficace. Selon une étude publiée par l'OCDE, la surface moyenne des fermes est de 2,4 hectares, et seules 2 % d'entre elles en ont plus de 10. Cela résulte directement de la politique de restitution des terres qui a fixé la limite des rétrocessions à 10 hectares. La performance du secteur se trouve affectée par l'impossibilité pour les petits fermiers de trouver les moyens de développer leurs exploitations et de s'intégrer dans un marché des produits agricoles. La même étude montre que seulement 20 % des produits sont commercialisés, l'agriculture roumaine se contentant d'un niveau de subsistance très médiocre étant donné ses possibilités. La consolidation du marché des terres ne progresse pas, car les lois interdisent l'acquisition des terres par des étrangers.

L'agriculture demeure un secteur considéré comme stratégique pour absorber les chocs sociaux de la transition. Le fait est que, depuis 1989, la force de travail employée dans l'agriculture a cru constamment par l'intégration des effectifs rendus disponibles par les restructurations et privatisations des autres secteurs de l'économie. Le coût économique qui en est résulté se reflète dans la conjonction d'un suremploi et d'une sous-productivité qui obèrent les possibilités de rentabilisation du secteur. Au cours des années récentes, la situation à laquelle a conduit la privatisation des terres a obligé le gouvernement à intervenir par des subventions et crédits à taux avantageux, qui n'en ont pas modifié les causes structurelles, mais qui ont permis de sauvegarder la stabilité socioéconomique dans les zones rurales. Ce relatif calme social constitue l'alternative aux nécessaires réformes institutionnelles : mise en place d'entités financières distinctes, établissement de secteurs de production et de distribution alimentaire, consolidation du marché agricole.

R o u m a n i e

III.– Principaux indicateurs économiques

Tableau 1 – Evolution annuelle des principaux agrégats (variations en % par rapport à l'année précédente)

	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003(e)	2004(p)
PIB	4,0	7,2	3,9	-6,1	-4,8	-1,2	2,1	5,7	5,0	4,9	5
Production industrielle	3,3	9,4	6,3	-7,2	-13,8	-2,4	7,1	8,4	6,0	3,1	6
Formation brute de capital fixe	26,4	10,7	3,1	-5,4	-5,7	-4,8	5,5	10,2	8,2	9,2	8
Consommation finale des ménages	-	-	-	-	-	-1,1	0,2	6,8	3,1	7,1	-
Salaire réel moyen net	0,2	11,8	9,2	-22,6	3,4	-3,8	4,6	4,9	2,2	8,8	-
Prix à la consommation	136,8	32,3	38,8	154,8	59,1	45,8	45,7	34,5	22,5	15,3	11
Solde des admin. publ. (en % du PIB)	-	-	-	-	-	-	-4,4	-3,5	-2,0	-2,0	-3
Emploi total	-	-	-	-	-	-0,6	-0,1	-0,6	-13,7	-0,1	-
Taux de chômage (% de la pop. active)											
- chômeurs enregistrés en fin d'année	10,9	9,5	6,6	8,9	10,4	11,8	10,5	8,8	8,4	7,2	7
- moyenne annuelle sur base enquêtes emploi	-	-	-	-	6,3	6,8	7,1	6,6	8,4	7	8

Sources : WIIW

(e) : estimation ; (p) : prévision

Tableau 2 – Balances extérieures, réserves et endettement

	1999	2000	2001	2002	2003(e)	2004(p)
Exportations de marchandises (var. en %) (en euros)	8,3	41,2	12,9	15,4	6,4	15
Importations de marchandises (var. en %) (en euros)	-5,6	43,3	22,1	8,6	12,3	17
Balance commerciale (milliards d'euros)	-1,2	-1,9	-3,3	-2,8	-4,0	-5
Balance courante (milliards de dollars)	-1,4	-1,5	-2,5	-1,6	-2,9	-3,5
Balance courante (en % du PIB)	-4,0	-3,7	-5,5	-3,4	-5,8	-6,4
Réserves brutes de la Banque centrale, or exclu (milliards d'euros)	1,52	2,65	4,45	5,88	6,37	-
Dette extérieure brute (milliards d'euros)	8,7	11,0	13,5	14,6	15,4	-

Sources : WIIW

(e) : estimation ; (p) : prévision

Troisième partie

La Russie et l'Ukraine

La situation économique de la Russie en 2004

Embellie provisoire ou émergence d'une trajectoire stabilisée de forte croissance ?

par Jacques Sapir

La Russie a connu une croissance exceptionnellement forte en 2003, dont le rythme s'est poursuivi en 2004. Ces résultats constituent incontestablement une embellie par rapport aux tendances, observées depuis la fin de 2001, qui témoignaient de son ralentissement progressif. Ils suscitent l'espoir que le pays est entré dans une trajectoire stabilisée de forte croissance, ce qui était l'objectif défini par le président Vladimir Poutine depuis 2000. Pour la première fois depuis le début de la transition, l'avenir à moyen terme semble se présenter sous des couleurs particulièrement favorables. Cependant, un certain nombre de symptômes indiquent que l'entrée dans une trajectoire de développement n'est pas encore un fait acquis. Si une trajectoire de ce type constitue aujourd'hui un objectif réaliste, elle pourrait impliquer une politique économique à la fois plus volontariste et plus efficace.

LE RETOUR D'UNE CROISSANCE FORTE

Alors que la croissance que le pays avait connue depuis la crise de 1998 semblait s'essouffler depuis l'été 2001, les résultats économiques ont connu une nette amélioration à partir du premier trimestre de 2003. L'économie russe a terminé l'année 2003 à un niveau supérieur de 38 % à celui de 1998, avec un taux pour cette année de 7,3 %, et les chiffres provisoires pour 2004 indiquent une pente de 7 %. Néanmoins, la forte augmentation du PIB de ces dernières années n'a pas encore permis d'effacer les conséquences négatives de la transition. La Russie reste toujours un pays plus pauvre qu'il ne l'était en 1991.

Les caractéristiques de la croissance économique depuis 1998

Depuis la crise de 1998, la croissance de l'économie russe peut être découpée en trois phases relativement distinctes.

Une première phase de *récupération*, de septembre 1998 à octobre 1999, a suivi le choc induit par la crise financière, et s'est poursuivie jusqu'à ce que l'économie retrouve son niveau du début de 1998. Cette récupération paraît avoir été exceptionnellement rapide. Elle a commencé, dans certaines branches de l'industrie, moins de deux mois après le choc financier. Par comparaison, il a fallu plus de dix-huit mois pour qu'un mouvement comparable survienne en Argentine. La substitution aux importations, freinées tout à la fois par la violente dévaluation du rouble et la désorganisation du commerce extérieur consécutive à la crise financière, en a été le moteur principal.

Une deuxième phase, que l'on peut qualifier de *consolidation*, a pris le relais d'octobre 1999 à la fin de 2000. Les investissements ont fortement repris et sont venus épauler le mouvement de substitution aux importations. La croissance a atteint 10 % en 2000, confirmant ainsi la consolidation d'un mouvement entamé dès la fin de 1998.

Une troisième phase s'est ouverte à partir du début de 2001. Elle est marquée par un *affaiblissement du poids de la substitution aux importations* dans la genèse de l'expansion, et par l'émergence d'une tension entre des tendances au développement et à la diversification des activités, mais aussi, au ralentissement induit dans une large mesure par le mouvement de réévaluation du taux de change réel du rouble.

Tableau 1
Activités tractrices de la croissance

Période	Septembre 1998 à septembre 2000 (phases de récupération et de consolidation)	Septembre 2000 à septembre 2003
Branches		
Branches liées à l'énergie		Carburants (depuis juin 2002)
Branches dépendantes du taux de change	Industrie légère	
Branches à multi-dépendance	Pétrochimie, sidérurgie, constructions mécaniques, bois et papier	Pétrochimie, matériaux de construction
Branches dépendantes de la qualité		Industrie agroalimentaire

L'observation des branches qui ont exercé un effet tracteur sur l'activité économique (Tableau 1) montre que, contrairement à une opinion largement répandue, les carburants (gaz et pétrole) n'ont joué ce rôle qu'à partir de l'été 2002. Cela n'est pas étonnant compte tenu de la forte augmentation des prix des hydrocarbures. Néanmoins, il faut aussi remarquer qu'une branche très peu dépendante de l'énergie comme l'industrie agroalimentaire a aussi joué un rôle tracteur au cours de cette même période.

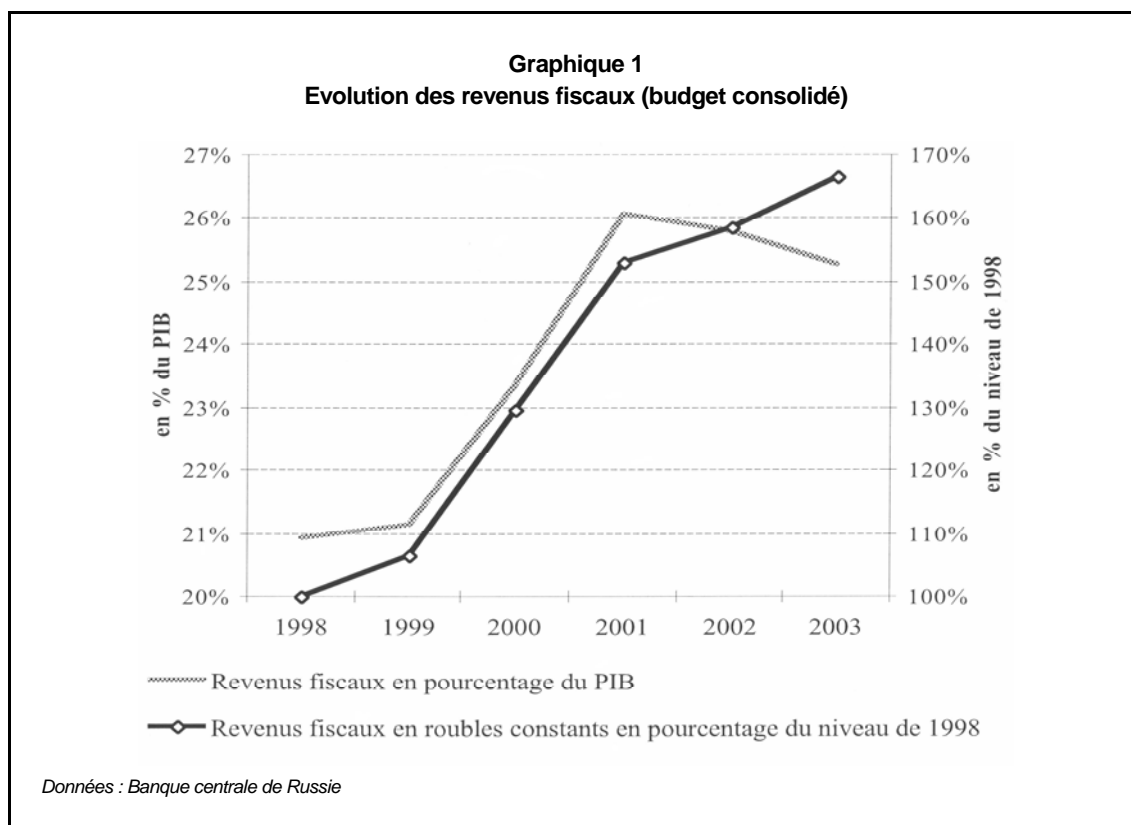
La croissance a été assurée, dans la période allant de septembre 1998 à fin 2000, par des activités qui sont sensibles aux prix internes de l'énergie comme à l'évolution du taux de change. Ainsi, il est clair que c'est la politique économique du gouvernement Primakov qui, par le blocage de fait des prix internes de l'énergie qu'elle a institué et par la réussite de la stabilisation à la suite de la crise financière d'août 1998, a jeté les bases de la croissance russe actuelle. Depuis 2000, la politique économique peut être considérée comme « neutre » du point de vue de l'activité économique. La trajectoire actuelle est ainsi, dans une large mesure, toujours influencée par les décisions prises entre septembre 1998 et mai 1999. Une analyse plus poussée conduit à s'interroger sur les rôles respectifs des exportations d'énergie et de matières premières, des investissements directs de l'étranger et de la dynamique des revenus dans cette croissance.

La dynamique de la croissance depuis la fin de 1999 : le rôle de l'énergie

L'examen des données disponibles montre que la croissance de l'économie russe depuis la fin de 1999 ne peut s'expliquer par le seul rôle des matières premières. Au demeurant, l'affirmation souvent rencontrée dans la presse, mais aussi dans les documents des organisations internationales, selon laquelle les mouvements des prix mondiaux des hydrocarbures l'expliqueraient, implique que l'on distingue soigneusement les canaux possibles de transmission. On peut imaginer un effet direct de demande, où les prix mondiaux induisent une hausse de la production en volume des hydrocarbures en Russie, qui, à son tour, se traduit par une demande en biens et services de la part du secteur des carburants, entraînant alors le reste de l'économie. On peut aussi imaginer un effet indirect lié aux retours vers la Russie de revenus dégagés par les exportations des hydrocarbures. Ces revenus peuvent être appropriés par les firmes du secteur des carburants, entraînant alors une hausse des revenus des agents (salaires et profits) qui va affecter positivement la demande interne. Ces revenus peuvent aussi être appropriés par la puissance

publique par la voie fiscale et assurer un équilibre des finances publiques, gage d'un meilleur contexte financier général. Enfin, l'effet indirect peut se décliner par le biais de la finance interne des groupes industriels russes qui, souvent, sont construits autour d'une société pétrolière. Les profits dégagés par cette société sont directement réinvestis dans les autres entreprises du groupe, ce qui contribue à une amélioration de la productivité et de l'efficacité de ces entreprises. On aboutit alors à un effet transmis par l'offre.

Les résultats du commerce extérieur montrent qu'il n'y a pas eu d'effet direct de demande, du moins pas avant la fin du printemps 2002 ; cela correspond d'ailleurs au moment où la branche des carburants apparaît comme une industrie tractrice de la croissance. Il est, en tout cas, très tardif dans la renaissance économique de la Russie depuis la crise de 1998. L'effet indirect par la demande est probable, mais difficilement détectable. Il est indiscutable que les prix mondiaux des hydrocarbures très élevés que l'on connaît depuis la fin de 2002 ont dû engendrer un effet indirect de traction sur la demande interne *via* l'accroissement et la diffusion des revenus. Mais, pour la période 1999-2001, il est bien difficile de détecter un tel effet. En revanche, l'effet indirect de type financier est visible à travers une forte amélioration de la collecte fiscale, tant en poids dans le PIB qu'en valeur réelle (Graphique 1). Il faut cependant ajouter qu'un tel effet repose sur deux conditions : la capacité du gouvernement à imposer le retour vers la Russie des revenus des exportations et sa capacité à taxer ces revenus. L'efficacité de la politique gouvernementale russe est indiscutable à cet égard. Les revenus fiscaux totaux sont passés de 21 % à 26 % du PIB entre 1998 et 2001 et, ici, l'impact des taxes sur les exportations, qu'il s'agisse des hydrocarbures ou d'autres matières premières, est indiscutable. Cela a permis de diminuer d'autres impôts et d'améliorer la rentabilité de l'industrie. La hausse des revenus réels de l'Etat a aussi permis d'accroître les dépenses publiques sans induire un déficit budgétaire incontrôlable. Le durcissement de la fiscalité sur les exportations d'hydrocarbures mis en place en juin 2004 devrait renforcer cette tendance. On peut cependant s'interroger sur le fait que les autorités russes limitent la pression fiscale autour de 25 % du PIB, alors que les besoins de financement des administrations et du secteur public restent considérables.

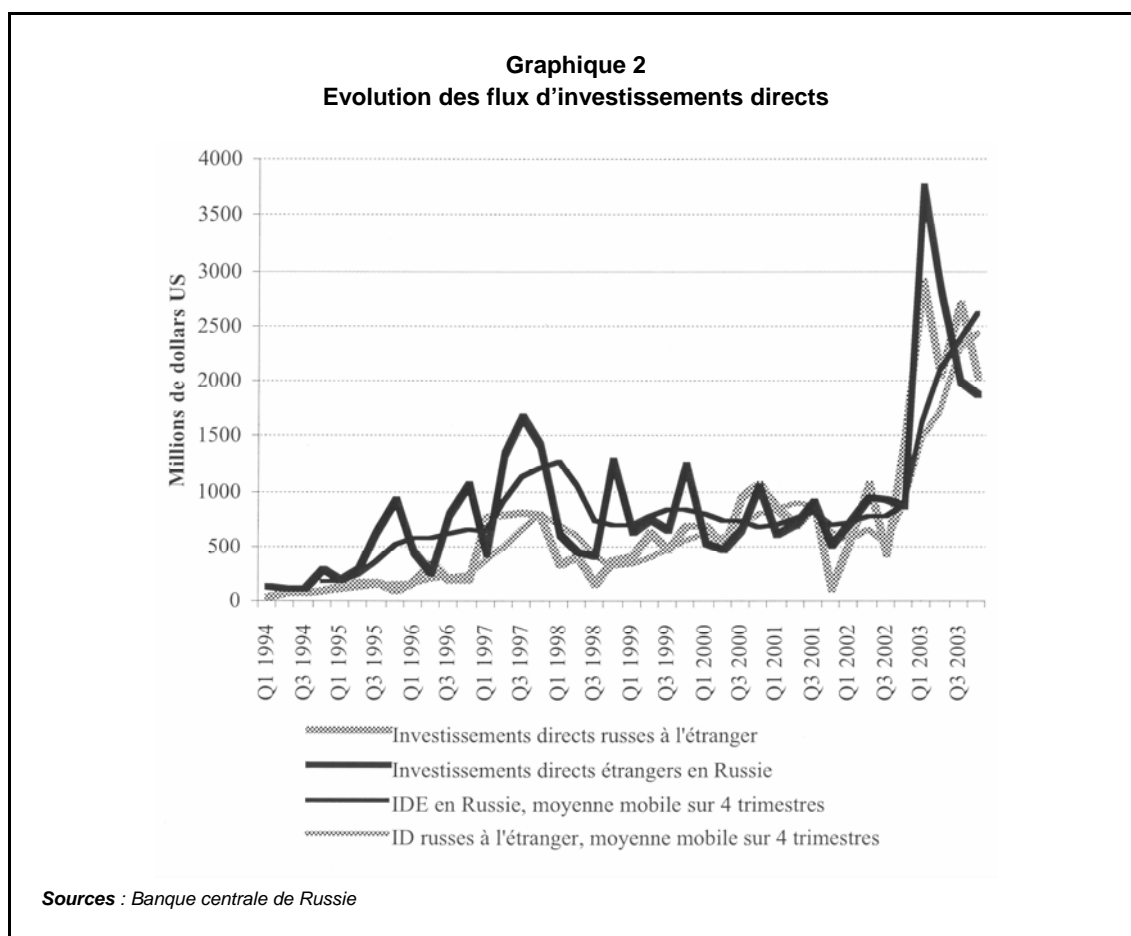


Le rôle de l'investissement direct étranger

Contrairement à ce que l'on a pu constater dans les pays de l'Europe centrale et balte, les investissements directs étrangers n'ont joué qu'un rôle marginal dans la période initiale (1999-2000) et n'ont augmenté significativement qu'en 2003. Le volume général de ces IDE reste cependant très faible par rapport au PIB russe. S'il est plus significatif par rapport au montant des investissements domestiques, c'est en raison de la faiblesse relative de ceux-ci. En aucun cas les IDE ne peuvent être en mesure de combler l'écart entre le niveau actuel et le niveau théoriquement nécessaire des investissements en Russie. Il est patent qu'un meilleur contrôle des flux engendrés par la rente des exportations de matières premières serait parfaitement à même de combler cet écart.

La concentration des IDE dans le secteur de l'énergie pendant une bonne partie de la période implique une limitation supplémentaire de leur impact potentiel. Cela ne signifie pourtant pas que ce dernier soit nul. Dans certaines activités comme l'agroalimentaire ou la construction automobile, ces IDE jouent un rôle important. En effet, ils se traduisent par une introduction de techniques plus modernes que celles qui sont utilisées par la branche, et ont un effet de diffusion du progrès technique dans l'économie.

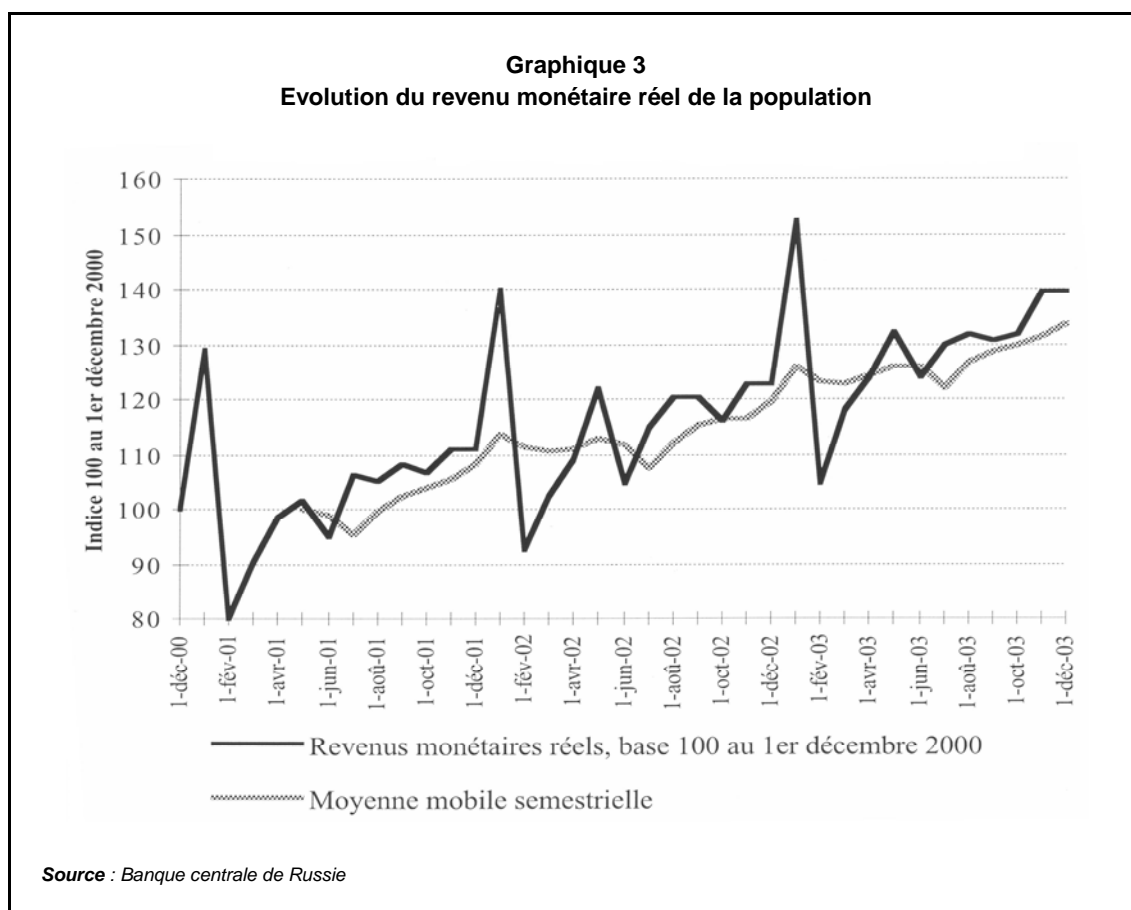
Un autre phénomène, qui doit aussi être pris en compte, est l'existence d'un flux d'investissements directs russes vers l'étranger. Comme on peut le voir sur le graphique 2, ce flux n'est pas négligeable. Il peut être issu des opérations d'expatriation des capitaux, mais les montants sont ici trop faibles pour qu'elles en aient constitué la principale origine. La prise de contrôle d'entreprises dans la CEI, mais aussi dans des pays ex-socialistes en Europe centrale et



balte, a été le motif essentiel de ces investissements russes à l'étranger. Le principal secteur dans lequel ils ont été faits est l'énergie, qu'il s'agisse de la production d'électricité, de sa distribution, ou d'activités liées comme le raffinage. La très forte croissance de ces investissements depuis la fin de 2002 pourrait témoigner d'une accélération du processus d'intégration économique dans l'espace ex-soviétique, en dépit des retards dans la mise en œuvre effective de l'union douanière annoncée il y a maintenant plusieurs mois. Cette intégration concerne actuellement, avant tout, quatre pays (la Biélorussie, le Kazakhstan, la Russie et l'Ukraine). Un cinquième pays, l'Ouzbékistan, devrait s'y associer. Il faut aussi noter que ces investissements directs russes hors de Russie ont été supérieurs en volume aux IDE réalisés en Russie au cours des deux derniers trimestres de 2003.

L'évolution des revenus et la croissance

La forte croissance que la Russie a connue depuis 1999 ne s'est traduite par une hausse des revenus monétaires (en termes réels) de la population qu'à partir de 2000. Depuis cette date, cette hausse a été importante et peut être estimée à 30 % (Graphique 3). Elle demande à être analysée plus finement.



Tout d'abord, la structure de la distribution des revenus en Russie indique que cette croissance s'est surtout fait sentir pour les revenus élevés ou relativement élevés. Les faibles revenus ont été proportionnellement moins touchés. Ensuite, les revenus non monétaires jouent un rôle important dans le niveau de vie d'une grande majorité de la population. Ces revenus sont, pour l'essentiel, les

services gratuits, ou fortement subventionnés, dont les ménages bénéficient. Une dégradation de la qualité de ces services, ou le passage dans la sphère monétaire de certains d'entre eux – comme prévu par la réforme sociale – provoqueraient une baisse du niveau de vie plus importante que ce que pourrait compenser la hausse des revenus monétaires.

Un troisième facteur à prendre en compte réside dans la concentration régionale de cette croissance du revenu de la population. Les disparités économiques et sociales ont en effet tendance à s'accroître en Russie depuis 2001. Ces disparités avaient connu un très fort développement entre 1993 et 1998, au point de poser des problèmes sérieux dans le cadre des institutions fédérales russes. Cependant, la croissance dans la phase de récupération, puis dans celle de consolidation, avait eu pour effet de les réduire en partie. On a donc connu une phase de correction des écarts au moment où la croissance russe a été le plus influencée par des facteurs liés au marché intérieur.

L'ouverture actuelle des écarts n'est donc pas une bonne nouvelle, même s'il est inévitable que, dans une période de forte croissance, certaines régions progressent sensiblement plus vite que d'autres. L'accroissement des écarts interrégionaux a été particulièrement visible en 2002 et 2003. Par ailleurs, il semble bien que la dynamique des asymétries régionales ait changé depuis 2002. Les villes de Moscou et Saint-Pétersbourg ont affiché des résultats très sensiblement supérieurs à la moyenne à partir de la seconde moitié de 2002, ce qui est d'autant plus significatif que les revenus monétaires étaient déjà très élevés dans ces deux villes. En revanche, les régions de l'ancienne ceinture industrielle de la zone Centre-Ouest, qui avaient vu leur situation s'améliorer par rapport à la moyenne à la suite de la crise de 1998, ont recommencé à accumuler du retard à partir de 2002.

On a donc le sentiment que, au sein de la période qualifiée ici de développement, on a assisté à des changements qualitatifs dans la structure de la croissance. L'effet de diffusion des revenus issus des exportations a pu supplanter, dans certains cas, la dynamique de reconquête du marché intérieur que l'on avait observée depuis la fin de 1998. Par ailleurs, la diffusion de ces revenus semble avoir engendré un développement particulier de l'économie de services dans les grandes métropoles. Les statistiques de la construction immobilière confirment une concentration territoriale de l'effet de diffusion à partir de la seconde moitié de 2002. On constate ainsi que la forte croissance de 2003 et 2004 n'a pas fait disparaître toutes les zones d'ombre de l'économie russe.

LES LIMITES DE LA TRAJECTOIRE ACTUELLE

La situation actuelle de la Russie est incontestablement meilleure que celle que l'on a connue avant la crise de 1998, tant au regard du bilan instantané que l'on peut en faire que du point de vue des prévisions de moyen terme qui sont désormais les plus probables. Cela ne signifie pourtant pas que l'actuelle trajectoire de la croissance ne soulève pas d'interrogations. Ces dernières concernent évidemment la stabilité de la trajectoire actuelle et sa capacité à engendrer un mouvement de transformation qualitative de l'appareil productif sur la base du rétablissement quantitatif. Trois éléments doivent être ici pris en compte, qui concernent la structure du système financier, l'évolution du système énergétique et, enfin, la nature de la politique économique.

L'impact du système financier russe sur les perspectives de croissance

Le système financier actuel peut être caractérisé comme tout à la fois désintermédié et internalisé. La tension entre la formation de systèmes intégrés de compétences dans l'allocation

des capitaux (en général les banques et institutions financières) et le besoin de flexibilité et de réactivité exprimé tant par les offreurs que les demandeurs de capitaux ne se traduit pas en Russie par une articulation entre des banques et un marché financier. Les banques actuelles ont un rôle réduit dans le financement de l'économie. Ce rôle est, par ailleurs, largement concentré sur le secteur de l'énergie et sur des crédits à moins d'un an. Le démarrage du crédit à la consommation est encore récent et limité à quelques grandes villes.

Les marchés financiers, quant à eux, restent étroits, fortement spéculatifs, et peu à même de fournir une alimentation stable et à faible coût de l'économie. Le marché des valeurs mobilières reste dominé par dix sociétés dont la capitalisation représente plus de 55 % de la capitalisation de la place de Moscou et plus de 80 % du volume des transactions. Il est donc illusoire de penser qu'un développement de ces marchés puisse, dans un proche avenir, constituer une solution structurelle aux besoins de financement de l'économie russe.

La réponse spécifique apportée par cette dernière à la tension entre spécialisation des connaissances et réactivité dans l'allocation des crédits a été le développement de l'autofinancement au sein des entreprises – ce qui implique le maintien d'un taux de profit élevé – et le développement d'une finance internalisée au sein des groupes industriels existants. Les entreprises, quand elles recourent au crédit bancaire, le font essentiellement pour leurs fonds de roulement. L'impact du crédit sur les investissements est pratiquement nul.

L'internalisation de la finance permet, à la fois, une réelle réactivité par rapport à l'émergence de besoins de financement et une évaluation des effets économiques au travers des institutions internes dont les groupes sont dotés. En ce sens, elle permet de maîtriser les effets d'asymétrie des informations, en particulier quand il s'agit de juger du redémarrage d'activités ou du développement d'activités nouvelles. Il convient donc de ne pas porter un jugement systématiquement négatif sur la finance de groupe, qui a certainement joué un rôle très positif dans la croissance russe à partir de 2000.

Néanmoins, ce mode de financement tend à favoriser la cohérence au niveau du groupe par rapport à la cohérence au niveau du tissu industriel global, à la fois dans sa dimension technique et dans sa dimension territoriale. Elle ne répond pas aux besoins de financement des « nouveaux entrants » si ces derniers se manifestent en dehors des cadres des groupes existants. Enfin, elle ne permet pas de traiter la question des investissements dans les infrastructures engendrant de fortes externalités positives.

Dans ces conditions, deux problèmes restent sans solution. Tout d'abord, le système financier semble incapable d'absorber efficacement un accroissement du volume des capitaux rentrant en Russie. C'est vrai non seulement pour les banques – qui sont extrêmement « liquides » depuis l'été 2003 –, mais aussi pour l'Etat. L'augmentation des recettes fiscales ne se traduit pas par des programmes d'investissements. La puissance publique profite de la bonne conjoncture créée par le retour des capitaux pour diminuer la charge fiscale pesant sur l'industrie manufacturière, ce qui se traduit d'ailleurs par une légère diminution de la pression fiscale depuis 2001 (voir le graphique 1). Si cette politique contribue indirectement à l'investissement global en améliorant la profitabilité après impôts des entreprises dans une économie où l'autofinancement joue un rôle important, elle ne contribue pas à résoudre la question de l'obsolescence des infrastructures publiques.

Ensuite, le risque spéculatif persiste et se renforce. En raison de l'étroitesse des marchés capables d'absorber les excédents de liquidité (marché des titres et marché de l'immobilier), le potentiel pour des bulles spéculatives n'est pas négligeable. Un effet particulièrement pervers de cette situation réside dans la canalisation d'une partie des capitaux allant vers le secteur immobilier sur des projets spéculatifs, alors que le volume annuel de la construction de logements reste inférieur à celui de la République de Russie en 1990, et que le parc de logements construits entre 1965 et 1985 aura rapidement besoin d'être renouvelé.

Un deuxième problème restant non résolu a trait aux investissements publics et/ou semi-publics destinés à assurer la stabilité structurelle des activités économiques. Ces infrastructures datent

toujours, dans leur majorité, de l'URSS, et leur entretien a été souvent sacrifié entre 1993 et 2000. Elles jouent pourtant un rôle considérable dans l'égalisation des situations économiques et sociales entre les régions. Elles nécessitent des politiques spécifiques, dont la mise en œuvre implique à son tour la constitution de pôles de compétence spécialisés. Les institutions financières publiques créées à cet effet, comme le Gosinkor, n'ont pas fait la preuve de leur efficacité. Mais cela ne signifie pas que des institutions privées soient à même de le remplacer. L'expérience actuelle prouve d'ailleurs plutôt le contraire.

Il devient clair que la stabilité de la trajectoire de croissance de l'économie russe nécessite une modernisation des institutions financières visant à apporter des réponses aux problèmes que l'on vient d'évoquer. Cette modernisation devrait passer par la mise en œuvre simultanée de plusieurs mesures :

1- la constitution d'institutions financières publiques ou semi-publiques, canalisant de manière préférentielle le flux actuel de liquidités excédentaires, bénéficiant d'un apport par le biais de taxes spécifiques et apportant une impulsion, sous la forme d'investissements directs ou de garanties aux investissements, dans des projets à forte externalité positive ;

2- la rationalisation de l'utilisation des fonds budgétaires, au niveau fédéral comme au niveau local, avec un renforcement progressif du pouvoir et des compétences de la Cour des comptes ;

3- la poursuite de la politique de modernisation du secteur bancaire, combinant le renforcement du rôle prudentiel de la Banque centrale, l'ouverture du marché russe aux banques étrangères, et des dispositions réglementaires imposant aux banques des plafonds et planchers d'utilisation des fonds quant à la structure de leurs portefeuilles, de manière à privilégier le passage à des crédits de long terme en direction des investissements.

On doit cependant souligner qu'une telle modernisation n'impose nullement une convergence systémique avec les dispositifs financiers tels qu'ils existent en Europe occidentale ou aux Etats-Unis. Les arguments normatifs en faveur d'une priorité aux marchés financiers sont d'une grande faiblesse théorique. Si une articulation entre finances intermédiée et non intermédiée est à la fois inévitable et souhaitable, les formes de cette articulation peuvent varier. Elles doivent intégrer les éléments liés à l'incertitude inhérente à l'économie russe, tant en raison de sa trajectoire institutionnelle que du fait de la spécialisation actuelle de ses activités.

La réforme du système énergétique russe

Le rôle joué par l'énergie a été clairement établi plus haut. Il passe tout à la fois par le maintien de prix internes préférentiels, pour l'industrie comme pour les ménages, permettant de limiter les coûts internes, et par le flux de retour de capitaux et son mécanisme particulier de diffusion dans l'économie russe. Or le système actuel soulève plusieurs problèmes, liés à l'extraordinaire inefficacité énergétique de l'économie russe. Cette situation n'est pas le résultat, comme on le soutient parfois, des pratiques de la population. Elle est fondamentalement engendrée par une inefficacité structurelle des procès techniques d'utilisation et de transport de l'énergie. Dans ces conditions, une perpétuation de la situation en l'état n'est pas possible. Parmi les problèmes évoqués, certains imposent une réaction rapide

Tout d'abord, la pratique de prix internes faibles soulève des difficultés entre la Russie, l'OMC et l'UE. Si les difficultés ont été en grande partie aplanies entre la Russie et l'Union lors de l'accord, signé au début de 2004, qui témoigne de ce que les autorités de Bruxelles ont fini par admettre un certain nombre d'arguments justifiés de la part de la Russie, cet accord n'en stipule pas moins que les prix devront être progressivement relevés. Or pour que cela ne casse pas la dynamique actuelle de la croissance en Russie, il faut améliorer l'efficacité énergétique de l'industrie russe qui est aujourd'hui égale à 28,5 % de celle d'un pays comme la France. Un doublement de l'efficacité énergétique, qui laisserait cependant la Russie loin du niveau actuel de la France, permettrait une

hausse très substantielle des prix internes, sans détérioration de la profitabilité des entreprises.

Il faut ensuite signaler que si la croissance se poursuit en Russie à son rythme actuel, et si rien n'est fait pour améliorer l'efficacité énergétique, alors le pays verra ses capacités d'exportation se réduire en 2010 à 22 % de leur niveau en 2001, pour complètement disparaître en 2015. Ici encore, la question de l'efficacité énergétique est au cœur du problème (Tableau 2).

Tableau 2
Croissance économique et évolution du surplus exportable par la Russie

	Russie 2001	Russie 2010 (a)	Russie 2010 (b)	Russie 2010 (c)
PIB en milliards de dollars aux prix de 1995, en ppa	933	1576	1576	1576
Production primaire d'énergie en Mtep	1002	1133	1133	1133
Consommation primaire en Mtep	621	1049,8	400,4	299,5
Surplus en Mtep	381	83,2	732,6	833,5
Indice d'efficacité énergétique (1000 tep pour 1000 dollars aux prix de 1995 en ppa)	666	666	254	190

ppa : parité de pouvoir d'achat ; tep : tonne-équivalent pétrole
(a) : scénario inertiel, (b) efficacité énergétique au niveau des Etats-Unis en 1999, (c) efficacité énergétique au niveau français de 2001.

Sources : Gouvernement russe et Agence internationale de l'énergie

On constate qu'une amélioration modérée de l'efficacité énergétique, plaçant la Russie au niveau des Etats-Unis, conférerait à ce pays un accroissement considérable du surplus exportable, lui permettant non seulement de maintenir sa position actuelle, mais de répondre à la demande de pays d'Asie qui, comme la Chine, voient leur consommation augmenter rapidement en raison de leur forte croissance.

La question essentielle est ici le mode de financement des investissements en efficacité énergétique. Ils peuvent être lourds, mais leur rentabilité à moyen terme ne fait aucun doute. Il faut savoir que les estimations les plus fiables montrent qu'il faudra dépenser environ 80 euros pour économiser une tonne-équivalent pétrole, quand il faudra en dépenser 150 pour produire une tonne supplémentaire compte tenu de la situation des nouveaux gisements.

Etant donné la réticence des banques à s'engager au-delà d'un an et le fait que la finance de groupe ne pourra traiter toutes les dimensions de l'efficacité énergétique, cela renvoie à la création d'institutions financières publiques ou semi-publiques que l'on a évoquées ci-dessus.

Quelle politique économique ?

L'interrogation quant à la stabilité de la trajectoire actuelle de la croissance russe renvoie en dernière analyse à une autre interrogation sur le rôle et l'orientation de la politique économique. Celle-ci doit-elle être simplement « neutre », comme elle le fut ces dernières années depuis 2000, ou doit-elle au contraire être proactive ?

Un argument invoqué en faveur d'une politique « neutre » réside dans la thèse selon laquelle la croissance de ces dernières années aurait largement été « spontanée ». Cela n'est pas

entièrement faux, dans la mesure où, comme on l'a indiqué, il n'y a pas eu de mesures particulièrement incitatives depuis 1999, à l'exception du nouveau code fiscal. Cependant, cette thèse oublie deux éléments particulièrement importants. Tout d'abord, la « neutralité » de la politique économique doit être comprise dans le cadre d'une politique réglementaire très active incitant au retour des capitaux vers la Russie. Si l'évasion des capitaux avait continué au rythme qui était le sien en 1997 et 1998, et si le taux de change réel n'avait pas été efficacement stabilisé à un niveau très bas entre la fin de 1998 et l'été 2000, jamais la Russie n'aurait connu la croissance qui fut la sienne.

Ensuite, cette croissance, pour spectaculaire qu'elle a été, n'a pas suffi pour remédier au sous-développement des infrastructures de la Russie. Le taux d'investissement reste à un niveau trop faible (17 % du PIB) pour permettre le renouvellement du capital installé durant la période soviétique. Cela ne saurait durer très longtemps. Cet argument est important, à la fois d'un point de vue quantitatif et qualitatif. Parmi les investissements réalisés depuis la fin de 1999, très peu ont été orientés vers des secteurs à haute technologie permettant au système industriel russe de retrouver ici les conditions d'une compétitivité mondiale à moyen et long terme. La Russie a donc besoin, tout à la fois, d'un accroissement de l'effort d'investissement – pour porter celui-ci à un niveau de l'ordre de 22 à 25 % du PIB – et d'une orientation appropriée de cet effort. Cela implique la mise en place d'une politique volontariste de développement, allant de la politique industrielle à la politique régionale et incluant, bien entendu, une politique monétaire et budgétaire créant un contexte expansionniste.

En effet, une politique « proactive » devrait inclure une politique industrielle et de développement technologique visant à concentrer les moyens financiers existants vers des projets remédiant aux incohérences structurelles actuelles. Une politique d'efficacité énergétique pourrait en être un bon moteur, car elle impliquerait le développement de nouvelles techniques et la mise en œuvre de technologies ayant des retombées importantes pour l'ensemble du système industriel (emploi de nouveaux matériaux, technologies d'efficacité thermique, généralisation du contrôle informatique des procès industriels pour permettre des optimisations techniques, etc...).

Mais une politique proactive devrait aussi avoir une dimension régionale. Les transformations de l'économie russe depuis 1992 ont profondément modifié la carte des pôles régionaux de développement et la hiérarchie entre régions en expansion, en stagnation ou en déclin. Une politique équivalant à la notion française de l'aménagement du territoire, fondée sur le développement des infrastructures publiques, est aujourd'hui nécessaire pour permettre de gérer les tensions sociales qui naissent de la nouvelle répartition territoriale de la richesse en Russie.

Une politique proactive ne saurait se priver d'un volet relatif aux revenus et aux prix. Dans une phase de forte croissance, la répartition de cette dernière entre salaires et profits est un élément essentiel de la stabilité sociale et économique de la trajectoire. La structure actuelle de l'économie russe, avec un effet de rente des matières premières particulièrement important conduisant à une déformation structurelle de la répartition globale des revenus que ne peut corriger le système financier russe, implique le maintien d'une politique réglementaire en ce qui concerne les prix de certaines denrées critiques (dans le domaine de l'énergie principalement), mais aussi d'une politique sociale visant à accélérer la diffusion des effets de revenus au sein de la population.

Enfin, la dimension macroéconomique d'une politique proactive ne doit pas être sous-estimée. Le risque d'une surévaluation explosive du taux de change réel du rouble subsiste et ne peut que se renforcer dans un contexte caractérisé par des prix mondiaux des hydrocarbures très élevés et une meilleure attractivité de la Russie à l'égard des investissements des non-résidents (qu'ils soient le fait de véritables investisseurs étrangers ou découlent du rapatriement de capitaux russes). Ce risque doit donc pouvoir être efficacement combattu par la mise en œuvre des instruments réglementaires adéquats entre les mains de la Banque centrale. Le risque d'émergence de bulles spéculatives sur les marchés financiers et dans l'immobilier ne doit pas être négligé non plus et traité avant que les bulles ne se soient complètement formées.

L'étroitesse du marché immobilier russe et la concentration des opérations immobilières à Moscou et Saint-Pétersbourg sont des éléments à prendre en compte. Si le danger n'est pas immédiat, l'importance du flot de liquidités entrant en Russie pourrait conduire à des dérives rapidement inquiétantes. Il convient de ne pas baisser la garde. Enfin, les dépenses publiques seront certainement appelées à croître, au moins pour soutenir les éléments structurels des politiques industrielles et régionales ici citées. L'amélioration du système fiscal, ainsi que celle du travail des administrations centrales, sont des conditions importantes de l'efficacité d'une politique proactive. Il est probable que les dimensions structurelles du développement de la Russie impliqueront un nouvel accroissement de la pression fiscale. Pour que ce dernier ne soit pas contreproductif du point de vue de la dynamique du marché intérieur, un accroissement de la fiscalité sur les exportations de matières premières est dans l'ordre des choses.

LA RUSSIE ET L'HORIZON 2010

La Russie se trouve dans une situation qui est certainement la meilleure qu'elle ait connue depuis le début de la transition, et sur une trajectoire bénéfique. Le maintien d'une telle trajectoire ne pourra cependant pas résulter d'une logique spontanée de l'économie qui, si elle était laissée à son libre cours, risquerait de faire apparaître des fragilités, soit dans la structure financière, soit dans le tissu social et régional du pays. Si celui-ci n'est pas menacé à brève échéance par une crise financière et si son développement est aujourd'hui largement autonome par rapport aux mouvements qui agitent le système financier international, des fragilités structurelles demeurent. Elles pourraient, faute de corrections appropriées, dégénérer en réelles vulnérabilités à moyen terme.

Les phases de reconstruction et de développement économique ont toujours impliqué, depuis le XIX^e siècle, un niveau proportionnellement élevé d'intervention publique dans l'activité économique. C'est vrai pour la totalité des pays concernés. Les problèmes auxquels la Russie est aujourd'hui confrontée confirment cette constatation historique. Le renforcement du rôle de l'Etat dans les années à venir ne devrait donc pas surprendre les observateurs. Loin de s'avérer un obstacle ou un frein au développement économique et social, ce renforcement en est au contraire une condition d'existence et de stabilité. Cela doit être compris et assimilé par les partenaires de la Russie.

Russie

III.– Principaux indicateurs économiques

Tableau 1 – Evolution annuelle des principaux agrégats (variations en % par rapport à l'année précédente)

	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003(e)	2004(p)
PIB	-3,6	1,4	-5,3	6,4	10,0	5,1	4,7	7,3	7*
Production industrielle	-4,0	1,9	-5,2	11,0	11,9	4,9	3,7	7,0	7*
Formation brute de capital fixe	-	-	-	6,4	18,1	10,2	3,0	12,9	12
Consommation des ménages				-2,9	7,3	9,5	8,9	7,9	9
Salaire réel moyen brut	6,0	4,7	-13,3	-22,0	20,9	19,9	16,2	10,3	-
Prix à la consommation	47,8	14,8	27,6	85,7	20,8	21,6	16,0	13,6	10
Solde des admin. publ. (en % du PIB)	-	-	-	-0,9	1,9	3,0	1,0	1,4	-
Emploi total	-	-	-	6,9	2,8	0,2	2,6	-0,6	-
Taux de chômage (% de la pop. act.)(enq. emploi)	-	-	13,5	13,0	10,5	9,1	8,0	8,3	8,7

Sources : WIIW ; * : prévision d'expert
(e) : estimation ; (p) : prévision

Tableau 2 – Balances extérieures, réserves et endettement

	1999	2000	2001	2002	2003(e)	2004(p)
Exportations de marchandises (var %) (en euros)	8,5	60,1	0,2	-0,2	6,0	4
Importations de marchandises (var %) (en euros)	-27,1	30,7	23,8	7,4	3,5	9
Balance commerciale (milliards de dollars)	36,0	60,2	48,1	46,3	60,5	-
Balance commerciale (milliards d'euros)	33,8	65,0	53,7	49,0	53,5	52
Balance courante (milliards d'euros) (a)	23,1	50,6	37,9	30,8	31,8	30
Balance courante en % du PIB	12,6	18,0	11,1	8,4	8,3	6,8
Réserves brutes de la Bque centrale, or exclus (milliards d'euros)	8,39	26,14	37,03	42,29	58,53	-
Dette extérieure brute (milliards d'euros)	176,3	172,9	169,5	147,1	145,7	-

Sources : WIIW ; (a) : Banque centrale de Russie
(e) : estimation ; (p) : prévision

I.– Evolution macro-économique

L'image que l'Ukraine donne au monde a peu changé, et les anciens préjugés à son encontre ne sont amenés à disparaître que très lentement. Cependant, des progrès ont été réalisés, la plupart des points positifs se situant sur le plan économique. Chahutée entre une détérioration sensible du climat politique intérieur dans la perspective des élections présidentielles d'octobre et novembre 2004, et des réformes menées *moderato*, l'économie ukrainienne est sortie de l'année 2003 avec des résultats macroéconomiques honorables : une croissance élevée dans un cadre macroéconomique globalement assaini (excédent de la balance courante, inflation limitée, diminution de l'endettement public). Néanmoins, il ne faut pas interpréter hâtivement cette embellie. Elle est due en grande partie à des ajustements ponctuels qui ne pourront pas avoir d'effets durables. Certes, l'année 2004, dans sa plus grande partie, aura eu des résultats positifs, mais de sérieuses hypothèques continuent de peser sur le pays, que renforcent, bien entendu, la grave crise politique qu'ont entraînée les élections présidentielles.

Après avoir connu une forte baisse durant les années 1990, le PIB a augmenté en moyenne de près de 7,5 % par an au cours de la période 2000-2003. Poussée au début par de bonnes performances à l'exportation, le bas niveau de la hryvna, et des récoltes exceptionnelles, la reprise a aussi été soutenue depuis 2001 par l'expansion de la demande intérieure alimentée par l'augmentation des revenus. La croissance s'est ralentie en 2002 (5,2 %), pour s'accélérer à nouveau et atteindre 9,4 % en 2003, dépassant les prévisions du gouvernement comprises entre 5 et 6 %. Pour sa part, la croissance de la production industrielle a culminé à près de 16 %.

En conséquence, les prévisions ont été revues à la hausse à plusieurs reprises. Le consensus actuel des experts ukrainiens table sur un taux croissance compris entre 10 et 13 % en 2004 (13,2 % pour les dix premiers mois). Les experts doutent cependant de la durée de la relance économique si les réformes structurelles de fond – mesures modifiant le cadre institutionnel et réglementaire régissant le comportement du marché – ne sont pas accomplies.

Il convient de noter, en outre, que les statistiques officielles ne prennent pas en compte l'activité relativement dynamique du secteur informel. Selon les estimations, sur l'ensemble de la période, le pourcentage du secteur informel ukrainien dans le PIB se situe entre 30 et plus de 50 % de celui-ci. La croissance de ce secteur a été particulièrement élevée durant les années de forte inflation. Cependant, depuis 1998, son niveau s'est stabilisé mais reste considérable (35 % selon le message annuel de 2004 du président de l'Ukraine au Parlement). Son ampleur s'explique, entre autre, par un système fiscal combinant des taux très élevés et un grand nombre d'exemptions, un système juridique instable et compliqué, des restrictions administratives imposées par les autorités centrales (par exemple au commerce extérieur, comme les barrières tarifaires) ou les pouvoirs locaux (autorisations, procédures d'immatriculation pour les activités commerciales, normes d'hygiène et de sécurité, etc.). Le développement du secteur bancaire (crédits, épargne sûre, transparence et stabilité) devrait être certainement un facteur de réduction du secteur informel.

L'inflation a atteint des niveaux à quatre chiffres au début de l'indépendance. Elle est demeurée relativement élevée jusqu'en 2000, mais a baissé de façon significative en 2001-2002, traduction des prudentes politiques monétaire et budgétaire, de la stabilité de la monnaie et de plusieurs années de bonnes récoltes. La croissance rapide des salaires, l'accroissement de la demande intérieure et une récolte moins favorable ont modérément ravivé, en 2003, l'inflation dont le taux a atteint 5,2 %. Évaluée à 4,4 % pour les sept premiers mois de 2004, elle pourrait être de 9 % pour l'ensemble de l'année.

La balance du budget consolidé est passée d'un déficit moyen de près de 4 % du PIB durant la période 1995-99 à un léger surplus en 2002, puis, en 2003, à un déficit de 0,2 % du PIB qui devrait être porté à 2 % en 2004 selon le budget prévu pour cette année (source : ICPS de Kiev). Le rapport entre la dette publique et le PIB a été pour sa part ramené de 56 % en 1999 à près de 35 % à la fin de 2002 et à 29 % en 2003, mais il remonterait à 34 % en 2005.

Depuis janvier 2000, l'Ukraine applique un régime de taux de change flottant, la Banque nationale intervenant occasionnellement sur les marchés pour modérer les fluctuations journalières et menant une politique monétaire relativement prudente. Après une forte dépréciation durant l'année 1999, la hryvna a fait preuve d'une stabilité impressionnante. Bien que le taux de change réel ait connu une tendance à l'appréciation depuis janvier 2002, il devrait rester à un niveau relativement compétitif. La croissance des agrégats monétaires a été très élevée ces dernières années, ce qui traduit largement l'accroissement de la demande d'encaisse monétaire réelle liée au processus en cours de remonétisation.

L'Ukraine est une économie relativement ouverte, dont les exportations aussi bien que les importations de biens et services dépassent 50 % du PIB officiel. Selon le WIIW, bien que la croissance des importations de marchandises se soit accélérée à partir de 2003 (où elle a atteint 12 %, à partir de montants convertis en euros) et soit attendue en hausse de 15 % en 2004, reflétant la forte demande intérieure, les exportations sont elles-mêmes en augmentation (un peu plus de 6 % en 2003) et devraient avoir augmenté de 17 % en 2004. En 2004, le pays redevient l'un des intervenants qui comptent sur le marché mondial des céréales et du tournesol.

Une des faiblesses structurelles de l'économie ukrainienne provient de la forte concentration de ses échanges extérieurs sur quelques pays partenaires. Ses premiers fournisseurs sont aussi ses principaux clients, à l'exception du Turkménistan et du Kazakhstan. Cela peut s'expliquer par l'ouverture récente de l'économie ukrainienne au commerce international et la faiblesse de ses réseaux d'exportation. Cette situation de convergence renforce l'interdépendance des conjonctures, ce qui est un avantage en période de haute activité, mais un inconvénient en période de marasme, les pays s'exportant alors mutuellement leurs difficultés. En outre, les produits d'exportation ukrainiens sont excessivement sensibles aux cycles de la demande sur les marchés mondiaux (métaux qui comptent pour 37 % du total des exportations, chimie pour 8,5 %, minéraux – dont produits pétroliers raffinés – pour 15 %, textiles et cuirs).

Engagée simultanément dans des négociations multilatérales (demande d'adhésion à l'OMC dès 1994), régionales de type Sud-Sud (création d'un espace économique commun avec la Biélorussie, le Kazakhstan et la Russie que le Parlement ukrainien a ratifiée le 20 avril 2004) et plurilatérales de type Nord-Sud (zone de libre-échange avec l'Union européenne dans le cadre de la politique de « voisinage » de l'UE), l'Ukraine doit affronter aujourd'hui le problème de la cohérence des diverses politiques commerciales discriminatoires en cours de négociations. Elle doit de surcroît faire face à un agenda très dense, les négociations les plus complexes étant celles de type Nord-Sud engagées avec l'UE.

Le principal problème des relations commerciales russo-ukrainiennes – la suppression de la TVA sur les exportations russes de gaz et de pétrole vers les pays de la CEI – semble réglé car le président russe a signé un décret qui supprime la double imposition appliquée à la TVA en août 2004. La Russie a pris cette décision, d'une part, pour dynamiser l'intégration économique dans l'espace postsoviétique, d'autre part, parce que cela avait été prévu dans l'accord bilatéral avec l'UE signé en mars 2004 dans le cadre des négociations pour l'entrée de la Russie dans l'OMC.

La situation de la balance des paiements de l'Ukraine est devenue relativement confortable ces dernières années. Depuis 1999, le compte courant connaît un surplus constant qui a contribué à grossir les réserves internationales brutes officielles de la Banque nationale, qui ont augmenté de 50 % au cours du premier semestre de 2004 et sont équivalentes à quatre mois d'importations de biens et services. En outre, le rééchelonnement de la dette convenu, d'une part, avec les détenteurs privés d'euro-obligations ukrainiennes en avril 2000, d'autre part dans le cadre du Club

de Paris en juillet 2001, a considérablement assoupli les charges liées au service et au remboursement de la dette. Enfin, en décembre 2002, l'Ukraine a pu avoir à nouveau accès aux marchés internationaux de capitaux (accès qu'elle avait perdu dans le sillage de la crise financière russe en 1998) avec l'émission d'un emprunt en euro-obligations de 350 millions de dollars, suivie en juin 2003 par l'émission d'un autre emprunt à dix ans de 800 millions de dollars, dont le taux de souscription était supérieur à 100 % et portait un taux d'intérêt annuel de 7,65 % seulement. Depuis 2003, les grandes agences de notation internationales ont revu le classement de l'Ukraine plusieurs fois à la hausse, notamment Standard & Poor's et Moody's, dont la note pour les titres à long terme est passée à B1 positive contre B1 stable en 2004.

L'économie ukrainienne ne pourra toutefois poursuivre cette croissance que si les investissements se substituent à la consommation pour en devenir le moteur. Or le taux d'investissement (20,3 % en 2003) reste bien trop faible pour faire face aux besoins. Quant aux investissements directs étrangers (IDE), ils sont chroniquement insuffisants et ne contribuent que peu au financement de la balance des paiements. En effet, malgré l'amélioration des performances macroéconomiques, les flux annuels nets d'IDE se sont élevés en moyenne à 1,8 % seulement du PIB en 1999-2003 et leur stock au 1^{er} juillet 2004, de l'ordre de 150 dollars *per capita*, est l'un des plus faibles de l'Europe de l'Est, le ratio IDE/PIB n'ayant jamais dépassé 2 %. Il est irréaliste de croire que les IDE pourraient représenter une solution pour l'Ukraine, du moins quantitativement parlant, et les investisseurs étrangers ne devraient pas être prêts à s'y précipiter.

Mais ce qui constitue un handicap majeur pour l'Ukraine est qu'elle souffre d'une faible capacité administrative de mise en œuvre de la législation moderne. Une réforme profonde de l'Etat, y compris du système judiciaire, permettrait de réduire la corruption et d'améliorer l'environnement des affaires. Ces retards dans les réformes structurelles pèsent, en effet, sur l'environnement juridique des affaires et font peser un doute sur la soutenabilité des performances macroéconomiques du pays. Si certaines réformes importantes pour le développement du secteur privé ont été adoptées dans les cinq dernières années, leur mise en œuvre n'est pas toujours efficace faute de capacités institutionnelles suffisantes. Certains textes particulièrement attendus (en matière de fiscalité locale) sont toujours en discussion. Il nous faut donc maintenant porter notre attention sur les réformes structurelles, sachant que tout pronostic sérieux pour l'avenir dépend de l'issue qui sera trouvée à la crise politique entraînée par les élections présidentielles.

II.- Etat des réformes structurelles

1.- SYSTEME BANCAIRE ET FINANCIER

Rappelons que la loi du 20 mars 1991 a rapproché le système bancaire ukrainien du type allemand, c'est-à-dire qu'il est composé de deux niveaux : au premier niveau, la Banque centrale directement responsable de la réglementation et la supervision du secteur devant le Président et le Verkhovna Rada ; au deuxième, les banques commerciales. La réglementation et la supervision ont été considérablement renforcées depuis la fin des années 1990. Parmi les mesures prises, figurent l'adoption d'une loi moderne sur les banques et les activités bancaires (modifiée en 2001), l'adoption d'une loi sur le fonds de

dépôt en garantie en 2001, et la suppression des licences de fonctionnement de la banque Ukraina (une banque insolvable détenue par l'Etat) cette même année. Dans le contexte d'un prêt d'ajustement de la Banque mondiale, les autorités ont signé un mémorandum d'entente à la mi-2003 définissant un ensemble de mesures transitoires pour restreindre les activités de crédit de la banque d'épargne de l'Etat déficitaire, et préparant le terrain pour une restructuration en profondeur de ses activités. Aucune nouvelle opération bancaire significative de renflouage n'a eu lieu récemment, mais les banques peuvent fixer librement leurs taux d'intérêt.

Le système bancaire est désormais largement privatisé, les deux banques d'Etat (Oshchadbank et Ukreximbank) subsistant ne représentant qu'environ 12 % du total des avoirs bancaires. Les dix-neuf banques étrangères (dont huit le sont à 100 % : City Bank, ING, Raiffeisen, Crédit Lyonnais, Société Générale, Inkombank-Ukraine, Crédit Suisse, Austria Creditanstalt Ukraine) existant à la fin de 2003, qui représentaient 14 % du total des avoirs, jouent un rôle important. Elles ne sont cependant pas autorisées à ouvrir des filiales. Le système bancaire est hautement concentré, les huit grandes banques représentant plus de 60 % du total des avoirs, alors que nombre des autres demeurent très petites (l'absence initiale d'exigences minimales statutaires en matière de capitaux ayant facilité leur multiplication) et, dans certains cas, agissent *de facto* comme les départements financiers de grandes entreprises. Le capital exigible pour la création d'une banque est de 1 million d'euros pour une banque coopérative locale et 5 millions d'euros pour une banque commerciale opérant dans tout le pays. La Banque centrale a accru les exigences statutaires minimales : ainsi, le ratio Cooke – Capital Adequacy Ratio – a-t-il été relevé de 8 à 10 % à compter de mars 2004 et devrait-il l'être à 12 % vers le mois de décembre 2004, ce qui a amené la liquidation de certaines des banques ne se conformant pas aux réglementations prudentielles. En conséquence, le nombre de banques actives a baissé de 230 en 1995 à 159 au 1^{er} septembre 2004.

Des faiblesses importantes subsistent. En particulier, les prêts non performants continuent de représenter une part importante des portefeuilles, bien que la part des prêts douteux ne répondant pas aux normes soit en baisse de 4,5 à 3,4 % au 1^{er} janvier 2004. L'intermédiation bancaire en Ukraine demeure peu élevée, mais le système s'est développé depuis 2000, les prêts croissant de l'ordre de 60 % d'une année à l'autre et les dépôts ayant augmenté de 63 % en 2003. Cela traduit un retour de la confiance envers le système bancaire dans le cadre d'une amélioration des performances macroéconomiques. Les banques ukrainiennes cherchent à élargir leur clientèle traditionnellement tournée vers les gros clients qui ont désormais d'autres moyens d'obtenir de l'argent ; elles annoncent des

programmes de coopération avec les PME-PMI et déclarent vouloir développer le crédit à la consommation. Enfin, les taux d'intérêt réels restent élevés malgré un début de baisse. Le risque de crédit demeure une menace majeure qui pèse sur la stabilité financière de l'Ukraine.

Beaucoup reste à faire pour que le système financier soit efficace et compétitif. Les marchés intérieurs des valeurs mobilières restent sous-développés et hautement compartimentés. Si l'infrastructure de base des marchés existe, de même qu'un régulateur compétent, la base législative des opérations du marché des capitaux, de même que les nombreux instruments financiers, ne sont pas encore opérationnels. Les opérations de bourse ont augmenté ces dernières années, mais les niveaux de capitalisation demeurent faibles (3,93 milliards de dollars au 1^{er} janvier 2004 selon Standard & Poor's) et il est aussi nécessaire de consolider le nombre excessif de marchés, registres, dépositaires et agents de change.

Le marché interbancaire et le marché des fonds d'Etat sont peu développés et manquent de liquidités. Le secteur financier non bancaire est lui aussi peu important, même si le secteur des assurances s'est développé rapidement (mais ses actifs ne représentaient que 2,5 % du PIB à la fin de 2002). Les actifs des autres institutions financières telles que les fonds de pension, les syndicats et les sociétés de crédit-bail représentent moins de 1 % du PIB. Le cadre pour la régulation et la supervision du secteur financier non bancaire est en cours de renforcement, notamment par la création d'une commission indépendante pour la régulation du marché des services financiers en décembre 2002.

2.– SYSTEME PRODUCTIF

Selon la BERD, le secteur privé représentait environ 65 % du PIB de l'Ukraine en 2002. Depuis le début du processus, environ 90 000 unités ont changé de forme de propriété. La privatisation à petite échelle semble toucher à sa fin (les petites entreprises privatisées étaient au nombre de 11 700 à la fin de 2003). La privatisation à grande échelle a progressé à un rythme beaucoup plus faible (environ 30 % des actifs

immobilisés des grandes entreprises ont été vendus jusqu'à présent). La privatisation s'est opérée sans véritable apport de capital jusqu'en 1998, par l'intermédiaire de certificats de privatisation et de certificats de compensation échangés contre des actions dans le cadre d'enchères (privatisation de masse). Au cours des dernières années, elle s'est effectuée principalement par les biais du rachat d'entreprises (64 % du total) et de la vente aux enchères (17 % du total), mais les méthodes manquent toujours de transparence. Pendant les auditions parlementaires en 2003, le vice-Premier ministre M. Azarov a déclaré que depuis onze ans le budget ukrainien n'avait reçu que 6 milliards de hryvnas (« une moitié de l'économie nationale a été vendue pour une somme d'un milliard de dollars »). Alors que, en 2001-2002, les objectifs de la privatisation à grande échelle du gouvernement n'avaient pas été atteints (en particulier en raison du report de la vente d'entreprises des secteurs de l'électricité et des télécommunications), en 2003 sont apparus des signes d'une réactivation du processus, grâce notamment à la vente de la part majoritaire qu'Ukrtelecom détenait dans Ukraine Mobile Company à la principale compagnie russe de téléphone mobile. Mais, mis à part ce cas exceptionnel, les privatisations n'ont pas attiré beaucoup d'investisseurs internationaux. A la mi-2003, le gouvernement a soumis au Parlement un ambitieux programme de privatisation à moyen terme qui propose une réduction du nombre de grandes entreprises exclues de la privatisation pour des raisons stratégiques et fixe pour objectif de terminer le processus d'ici 2008.

L'année 2004 est devenue très particulière dans les processus de privatisation en Ukraine. L'accalmie relative de la privatisation ukrainienne a été troublée par les élections présidentielles d'octobre et novembre 2004. Les principaux groupes financiers et industriels ont décidé qu'il était plus avantageux d'investir dans les meilleurs « morceaux » de l'économie avant les élections et avant d'être confrontés aux poursuites juridiques probables liées à l'arrivée du nouveau Président. Pour 2004, le gouvernement a fixé comme cible pour les recettes de privatisation 5,24 milliards de hryvnas. Le Fonds des biens d'Etat a annoncé en octobre 2004 que les recettes

ont été dépassées d'ores et déjà de 62 % pour une somme totale de 8,5 milliards de hryvnas. On attend 9,3 milliards à la fin de l'année (environ 1,5 milliard d'euros). L'Ukraine prévoit d'obtenir au moins 4 milliards de hryvnas (environ 613 millions d'euros) de la privatisation attendue en 2005 de 154 entreprises, dont les plus importantes sont le géant des télécommunications Ukrtelecom et une usine chimique d'Odessa. La vente de ces dernières a été annoncée pour cette année par le gouvernement, avant d'être suspendue *sine die* en août 2004 par le Président, officiellement en raison de « spéculations autour des privatisations en Ukraine ». L'opposition parlementaire ukrainienne avait accusé à l'époque Leonid Koutchma d'avoir bradé plusieurs sociétés publiques à des oligarques proches du pouvoir avant le scrutin, en utilisant des processus de privatisation biaisés et opaques.

Des améliorations ont été apportées au cadre législatif et réglementaire. En particulier, de nouvelles règles relatives aux faillites, conformes aux pratiques internationales, ont été élaborées et adoptées en 1999, avec l'aide de la Banque mondiale et de Tacis. En conséquence, le nombre de faillites a augmenté. La récente adoption par le Parlement de deux lois sur les emprunts hypothécaires contribuera également à renforcer les droits des créanciers. Il reste des faiblesses lorsqu'il s'agit d'appliquer la nouvelle loi sur les faillites aux entreprises où l'Etat détient une participation de 25 % ou plus. Si les subventions sous la forme de transferts de capitaux aux entreprises (en 2001, le soutien direct aux entreprises s'élevait à environ 2,6 % du PIB) ont été graduellement éliminées, dans le budget de 2004, des fonds demeurent alloués au soutien à des secteurs tels que l'impression de livres, l'industrie houillère, l'industrie spatiale, l'agriculture et la construction aéronautique. De plus, des entreprises ou secteurs déficitaires sont souvent soutenus par le gouvernement au moyen d'exonérations fiscales ou autres privilèges fiscaux, tolérance dans les arriérés fiscaux et, de temps à autre, octroi d'amnisties fiscales.

Si l'Ukraine a pratiquement libéralisé tous les prix au début des années 1990, les tarifs des services communaux (tels le gaz, l'électricité, le chauffage et les charges locatives) demeurent soumis à un contrôle

administratif et restent dans certains cas bien en-deçà des niveaux de la rentabilité économique. Enfin, des dispositions ont été introduites pour faciliter et réglementer la concurrence. Une instance nationale (le Comité antimonopole) a été créée dès 1993 et opère par l'intermédiaire d'un bureau central à Kiev et d'un réseau de bureaux régionaux. Des recours à l'encontre des décisions de ce Comité ou de ses bureaux régionaux peuvent être introduits, tant au niveau administratif que judiciaire. Une loi de 2001 sur la protection de la concurrence économique interdit les actions concertées anticoncurrentielles (des autorisations peuvent être accordées dans certains cas) et les abus de position dominante ; elle prévoit également un système de contrôle des fusions. Mais la législation de l'Ukraine ne définit ni ne prévoit le contrôle des aides d'Etat, bien que la loi de 2001 interdise un certain nombre d'actions anticoncurrentielles par les autorités publiques.

3.- GESTION DES FINANCES PUBLIQUES

Le gouvernement s'est employé à traiter la question récurrente de la restitution des arriérés de TVA en 2003, conformément aux demandes du FMI. La loi budgétaire de 2004 a envisagé l'émission d'obligations domestiques quinquennales pour le remboursement des arriérés accumulés.

Le gouvernement a baissé le taux de l'impôt sur les revenus des entreprises de 30 % à 25 % et a introduit un impôt unique de 13 % sur les revenus personnels à compter de janvier 2004. Pour compenser la baisse attendue au niveau des recettes, il a augmenté certains prélèvements obligatoires (y compris l'impôt foncier) et supprimé certains privilèges fiscaux. Le budget de l'Etat stipule aussi une augmentation des taux d'accises sur le pétrole et l'alcool et établit un taux minimum de droits d'accises sur les produits du tabac. Les subventions indirectes demeurent une question sensible. Certaines exonérations de TVA ont été supprimées, mais pour l'exercice budgétaire actuel seulement. Les modifications destinées à rendre certaines exonérations permanentes sont en cours d'examen au Verkhovna Rada. Le FMI estimait que la suppression des exonérations de TVA pourrait rapporter au budget environ 4 % du PIB.

Le système public des retraites de l'Ukraine fait face à des pressions à moyen terme en raison des tendances démographiques. Pour résoudre ces problèmes, deux lois de base ont été votées en juin 2003, redéfinissant les paramètres du système public de pensions actuellement fondé sur la répartition et le transformant en un système de pension à trois piliers.

4.- EQUILIBRES SOCIAUX

Peu d'attention semble être accordée à la question de savoir si la croissance de l'Ukraine est bien répartie et améliore le sort des plus pauvres. Les réformes macroéconomiques n'exerceront d'effets durables qu'à la condition d'épouser totalement des objectifs du développement social et humain. Le processus de transition a causé bien plus de préjudices sociaux que prévu. Durant les années 1990, la récession, la baisse des salaires réels, l'accroissement des écarts de salaires et la disparition partielle du filet de sécurité sociale ont provoqué un accroissement du chômage, de la pauvreté et de l'inégalité sociale. Mais, alors que l'Ukraine connaît depuis 2004 une croissance appréciable, la population, si l'on en croit les sondages régulièrement publiés dans le pays, semble très critique au sujet des avantages économiques qu'elle a retirés du processus de transition.

Comment expliquer cet apparent paradoxe ? Une première raison tient à la lenteur du rattrapage économique par rapport au niveau de 1989 : le PIB est encore largement en dessous de ce niveau dont il ne représentait en 2003 que 54 % (selon la BERD). Et, en 2004, le PIB par habitant ne représenterait que 25 % de la moyenne de l'UE à 25, contre 37 % pour la Russie (source WIIW). L'évolution des inégalités de revenus contribue également à cette perception.

L'évolution de l'emploi et du chômage constitue la deuxième raison que l'on peut invoquer. L'emploi officiel a baissé d'environ un tiers entre 1990 et 1999 avec des réductions supérieures à 40 % dans l'agriculture et l'industrie. Le chômage continue, comme dans d'autres pays, à faire l'objet de deux estimations bien distinctes. L'une, la plus significative, qui est fondée sur les enquêtes emploi, fait état d'un chiffre de 9,8 % en 2003, alors que l'autre, « officielle »,

reste à son étiage de 3,6 % (3,4 % pour les sept premiers mois de 2004). La différence entre les deux chiffres provient de ce que la première méthode considère les activités informelles faiblement productives (de type exploitation d'un lopin individuel dans un but d'autosubsistance) comme une forme de chômage, alors que la seconde considère cette activité comme une occupation en compte propre. Le nombre des chômeurs à long terme a été presque multiplié par dix. La main-d'œuvre ukrainienne a connu un exode croissant. Si les estimations du nombre d'Ukrainiens travaillant à l'étranger (principalement en Russie et dans l'UE) varient considérablement, cet exode concerne, selon la Cour des comptes, de 5 à 7 millions de personnes, soit entre 17 et 24 % de la main-d'œuvre ukrainienne. Ils ont rapatrié en Ukraine entre 190 et 280 millions de dollars en 2003. Par ailleurs, l'émergence d'une importante économie souterraine a servi de tampon social.

Enfin, la dernière raison pourrait être l'importance de la population qui vit au-dessous du seuil de pauvreté. Qu'il s'agisse de la pauvreté monétaire ou de la précarité (malnutrition, espérance de vie, etc.), les indicateurs sociaux se dégradent. S'agissant de la pauvreté monétaire, selon le *Transition Report 2003* de la BERD, le taux de pauvreté absolu était de 45,7 % (ou 29,4 % selon les standards locaux) en Ukraine en 1999, contre 2 % en Biélorussie et 23,8 % en Russie. Près de 50 % des Ukrainiens touchent un salaire inférieur au minimum vital qui est de 54 euros ; le salaire réel moyen ne représentait encore en 2003 que de l'ordre de 62 % du niveau atteint en 1990 ; le SMIC (205 hryvnas au 1^{er} décembre 2003) ne représentait que 56 % du minimum vital. Pour donner quelques exemples, les salaires des fonctionnaires varient entre 30 et 100 euros par mois, ce qui est insuffisant pour résister à l'attrait des pots-de-vin ; le salaire officiel du président de l'Ukraine est de 500 euros par mois, les ministres percevant 300 euros ; les ouvriers gagnent entre 50 et 200 euros suivant leur qualification. Les pensionnés sont logés à la même enseigne : jusqu'ici, la pension d'un ouvrier était inférieure à 30 euros par mois et celle d'un agriculteur tournait autour de 20 euros. Toutefois, en septembre 2004, le gouvernement a porté les retraites au niveau du minimum vital (285 hryvnas, soit 54 euros) pour 11,4 millions de

retraités.

Il en résulte que, d'après des données de la Banque mondiale, environ un quart de la population vit avec un revenu inférieur à 4 dollars par jour, et seule une petite partie de la population gagne plus de 200 euros par mois. Si l'on ajoute que les prix des biens de consommation modernes comme l'électroménager, l'électronique ou les voitures sont identiques à ceux qui sont pratiqués en France, et que les prix ou les loyers des nouveaux appartements, qui sont construits principalement grâce à des financements privés, sont hors de portée de la majorité de la population, on comprend que la situation de celle-ci reste très précaire. En outre, si depuis la reprise de la croissance en 2000, la baisse du chômage et l'accroissement des salaires et pensions en termes réels (notamment à la suite de la décision prise par le gouvernement de mettre un terme à la pratique des arriérés) ont amené une amélioration des conditions de vie dans les grandes zones urbaines, et surtout à Kiev, en revanche, les zones rurales continuent de connaître une incidence relativement haute (et en légère augmentation) de la pauvreté. Si l'on se réfère à l'indicateur du développement humain qui donne une image plus fine et plus complète du niveau de bien-être, l'Ukraine occupe, selon la Banque mondiale, la 70^e place mondiale en 2004, derrière la Biélorussie (62^e rang) et la Russie (57^e).

Enfin, les perspectives économiques de l'Ukraine restent assombries par un facteur majeur : la détérioration de la situation démographique. La population de l'Ukraine est passée de 51,6 millions en 1991 à 47,6 millions d'habitants en 2003. Cette situation est le résultat d'une augmentation dramatique du taux de mortalité, en particulier chez les hommes, d'une forte baisse du taux de natalité et d'un solde migratoire net négatif important. L'accroissement des maladies liées au tabac et à l'alcool a été un important facteur dans l'augmentation de la mortalité masculine, en même temps que la résurgence de maladies transmissibles telles que la tuberculose, la diphtérie et le choléra. Les cas de sida ont beaucoup augmenté, atteignant 1 % de la population active, soit le taux le plus élevé d'Europe. D'autres maladies sexuellement transmissibles, comme la syphilis, ont aussi connu une augmentation dramatique. Le trafic d'êtres

humains, en particulier vers l'Europe occidentale, continue d'impliquer un nombre important de femmes. La mortalité maternelle, même si elle a baissé depuis 1992, demeure environ cinq fois celle de la moyenne de l'Union européenne.

Si l'Ukraine a fait des efforts considérables au cours des dernières années dans le but d'entreprendre des réformes dans le secteur du développement humain, le pays fait toujours face à des défis qui se sont soldés dans le domaine éducatif par un accès inégal, une perte de qualité et une faible efficacité dans l'utilisation des ressources.

5.- AGRICULTURE

Les problèmes du secteur agricole ukrainien ont été attribués à la dépendance du pays vis-à-vis de l'énergie importée, à l'absence de privatisations et au manque de devises étrangères pour acheter les intrants nécessaires, tels que les semences et les pesticides. Cependant, malgré les problèmes rencontrés et la baisse de la production avant 2001, la production agricole de l'Ukraine est élevée, seule la Russie la devançant à cet égard dans la région. Pour cette raison, le secteur agricole est l'un de ceux qui offrent pour l'Occident les perspectives les plus brillantes du point de vue du commerce et de l'investissement.

La vente de parcelles par les entreprises agricoles collectives est autorisée depuis décembre 1999, date à laquelle a été instauré un marché foncier privé. Par ailleurs, le Parlement a voté le 25 octobre 2001 le code foncier dans sa totalité. Toutes les formes de propriétés foncières sont désormais légalisées, notamment la propriété privée, moyennant, il est vrai, quelques réserves : c'est seulement à partir du 1^{er} janvier 2005, après le vote d'une loi sur les moyens de financement, les hypothèques et le cadastre, que les citoyens ukrainiens pourront effectuer des transactions sur les terres (toutefois le Parlement a prolongé, en octobre 2004, le moratoire sur les ventes jusqu'à 2008). La superficie pouvant être possédée à titre privé est limitée à 100 hectares ; un moratoire de 20 ans est imposé sur la vente de terres agricoles aux étrangers ; la restitution des biens fonciers aux anciens propriétaires ou à leurs ayants droit est interdite. Malgré ces restrictions,

toutes ces mesures représentent un progrès considérable et elles ont, d'ores et déjà, un effet tangible sur les performances de l'agriculture. Il manque toutefois toujours un programme d'ensemble comprenant les dispositions d'application, y compris les lois sur le marché foncier, la création d'un cadastre foncier moderne et la création d'un registre des droits de propriété unifié, nécessaires pour assurer la bonne mise en œuvre du code foncier.

L'adoption d'une nouvelle loi sur le crédit hypothécaire en juin 2003 devrait contribuer à développer un marché du crédit agricole à moyen et à long terme, alors qu'un marché de location des terres agricoles s'est déjà constitué. Le rôle du gouvernement dans la vente des intrants et l'achat de produits agricoles a été fortement réduit. La hausse importante des rendements par hectare et de la production agricole totale observée ces dernières années témoigne en partie de la mise en œuvre de ces réformes.

En dépit de la réduction progressive de sa part dans la valeur ajoutée brute, l'agriculture compte encore pour près de 11 % dans cette dernière et occupe 24 % de la population active. Les bonnes récoltes des années 2001 et 2004, et le développement de l'industrie agro-alimentaire du pays, ont donné lieu à une augmentation des exportations. Les ventes de produits agricoles, qui ont subi une forte chute en 2003 en raison des mauvaises conditions climatiques (4 % des exportations en 2003), ont repris en 2004, grâce à l'amélioration de la situation. Mais, malgré le potentiel, des limites persistent. La production locale de pesticides comble seulement 20 % des besoins du pays, et l'on évalue à 30 % la production agricole qui est perdue chaque année à cause des champignons, des mauvaises herbes et des insectes. Les besoins en nouvelles machines agricoles sont énormes, mais la dette qui existe dans le secteur creuse beaucoup l'écart entre la capacité d'acheter et le besoin. La même situation existe dans le secteur de la transformation des aliments, où la technologie actuellement utilisée correspond au matériel utilisé en Europe il y a trente ans. La coexistence d'une agriculture orientée vers le marché et d'une agriculture de subsistance représente un défi significatif pour l'avenir de la compétitivité de l'agriculture ukrainienne et la viabilité de l'économie rurale dans le cadre d'une intégration interrégionale.

Ukraine

III.– Principaux indicateurs économiques

Tableau 1 – Evolution annuelle des principaux agrégats (variations en % par rapport à l'année précédente)

	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003(e)	2004(p)
PIB	-12,2	-10,0	-3,0	-1,9	-0,2	5,9	9,2	5,2	9,4	10-13*
Production industrielle	-11,7	-5,2	-0,3	-1,0	4,0	12,4	14,2	7,0	15,8	15
Formation brute de capital fixe	-35,1	-22,0	-8,8	6,1	0,4	14,4	20,8	8,9	31,3	30
Consommation des ménages	-	-	-	-	-1,9	2,5	9,6	5,6	-	-
Salaire réel moyen brut	-0,1	-4,2	-2,1	-3,2	-5,4	1,1	20,7	20,0	16,7	-
Prix à la consommation	377	80,2	15,9	10,6	22,7	28,2	12,0	0,8	5,2	9*
Solde des admin.publiques (en % du PIB)	-	-	-	-	-1,5	0,6	-0,3	0,7	-0,2	-2*
Taux de chômage (en % de la pop. active)										
– chômeurs enregistrés en fin d'année	0,5	1,3	2,3	3,7	4,3	4,2	3,7	3,8	3,6	3,5
– moyenne annuelle sur base enquêtes emploi	-	-	-	11,3	11,9	11,7	11,1	10,1	9,1	9

Sources : WIIW ; * : prévision d'expert
(e) : estimation ; (p) : prévision

Tableau 2 – Balances extérieures, réserves et endettement

	1999	2000	2001	2002	2003(e)	2004(p)
Exportations de marchandises (var %) (en euros)	2,3	37,2	12,1	3,6	6,3	17
Importations de marchandises (var %) (en euros)	-15,6	32,8	16,6	0,9	11,7	15
Balance commerciale (millions d'euros)	230	843	221	752	-238	0
Balance courante (en % du PIB)	5,2	4,7	3,7	7,5	5,8	5,8
Réserves de la Banque centrale, or exclu (millions d'euros)	1,04	1,45	3,35	4,09	5,39	-
Dette extérieure brute (milliards d'euros)	12,38	11,23	13,73	9,83	12,19	-

Sources : WIIW
(e) : estimation ; (p) : prévision